

Aide à l'étranger: un rapport recommande une volte-face

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le Canada devrait faire passer davantage l'aide aux pays en voie de développement par le canal bilatéral, de pays à pays, et avoir moins recours aux institutions multilatérales des Nations unies.

C'est ce que recommande au ministre des Relations extérieures du Canada un groupe de travail qui avait été chargé, l'an dernier, d'étudier les politiques et le fonctionnement de l'Agence canadienne de dé-

veloppement international (ACDI). Alors que le gouvernement canadien prêche sur la tribune des Nations unies à New York pour le renforcement du système multilatéral menacé notamment par certaines interventions américaines, ce groupe de travail a choisi de valoriser la tendance inverse. La valorisation de l'aide bilatérale est, justifie-t-on, une tendance qui s'observe chez plusieurs pays dispensateurs d'aide qui font de l'aide au développement un instrument de politique extérieure pour renforcer leurs liens avec cer-

tains pays. Cette recommandation est contenue au rapport que ce groupe de travail remettait à l'actuelle ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, au mois d'août. Ce rapport qui n'a pas été rendu officiellement public, est néanmoins disponible depuis quelques jours. Avec les rapports de deux comités parlementaires qui, ces derniers mois, se sont penchés aussi sur l'aide au développement, il servira de base à la réorganisation de l'ACDI qui doit effectuer la ministre le printemps pro-

chain. Présidé par M. Jean-Claude Desmarais, qui était le président du Conseil d'éducation et de coopération internationale (CECI), ce groupe de travail fait aussi plusieurs recommandations qui étonneront les milieux intéressés à l'aide au développement, sinon le public en général. Ainsi recommande-t-on de restructurer l'ACDI de telle façon que le Canada parle d'une seule voix en matière d'aide au développement. On recommande aussi d'accorder moins de place à l'aide alimentaire.

Le choix que fait le comité de miser davantage sur l'aide bilatérale n'entraînera pas, affirme-t-on, de bouleversement majeurs. Il s'agira d'abaisser de quelques points l'aide multilatérale qui devrait désormais représenter au maximum 30 % des \$2.3 milliards que le Canada consacre à l'aide au développement. On ne précise pas ce que représenteront ces « quelques points », tout comme on n'évalue pas l'impact financier ou politique d'une telle réduction sur les quelque 85 institutions internationales concernées. Tout au

plus, suggère-t-on de ne pas modifier l'aide appaortée via les institutions financières internationales, et pour le reste d'étaler sur deux ou trois ans les réductions. On pense que les institutions touchées pourront profiter de l'occasion pour mieux gérer les fonds qu'on leur confie. Ce choix de faire de la coopération de pays à pays la voie principale d'acheminement de l'aide canadienne se justifie, pense le comité, par l'accroissement du potentiel d'aide des organismes canadiens, publics

Voir page 10 : Volte-face

LE DEVOIR

CIAMM L'INFORMATIQUE PAR LA PRATIQUE
Cours intensifs sur Lotus, D Base, Symphony, Wordperfect, Multimate, etc.
679-0671 Mémo Langue Wordperfect, Multimate, etc.

Vol. LXXVII — No 259 ★

Possibilité d'averses. Max.: 13 (détail en page A-6)

Montréal, samedi 8 novembre 1986

4 CAHIERS — \$1.00

Objectif: «sortir le vote»

■ Une armée de 12,000 militants à l'oeuvre

ALAIN DUHAMEL

Après une longue campagne électorale, les candidats, les organisateurs et les partis politiques font, ce soir, silence. L'initiative appartient désormais à quelque 695,845 électeurs de Montréal qui doivent décider de la composition de leur conseil municipal.

Une armée de militants, de partisans et d'organiseurs, environ 12,000 dans les deux principaux partis politiques, s'emploiera à « sortir le vote » dans quelque 2,950 bureaux de scrutin répartis dans 360 lieux différents dans toute la ville.

Les bureaux de scrutin ouvrent à 9 heures et fermeront à 19 heures. Environnement Canada prévoit un ciel nuageux, une température fraîche, mais aucune précipitation. La météo ne devrait donc pas faire obstacle à une petite promenade jusqu'au lieu de vote.

Pour la première fois depuis un quart de siècle, les électeurs ne pourront lire sur le bulletin de vote le nom de Jean Drapeau, qu'ils ont élu et réélu à l'hôtel de ville sans interruption depuis 1960. À 70 ans, M. Drapeau estime que sa santé ne lui permet plus de solliciter un nouveau mandat en n'ayant pas l'assurance

qu'il pourra s'en acquitter jusqu'au bout.

À l'assermentation de son successeur à l'hôtel de ville, dans la troisième semaine du mois de novembre croit-on, M. Jean Drapeau quittera ses fonctions de premier magistrat de Montréal et de président du conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

Sept personnes ont fait acte de candidature, mais deux seulement peuvent raisonnablement convoiter la mairie de Montréal.

Jean Doré, 41 ans, avocat, président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), conseiller municipal du district Saint-Jean-Baptiste, chef de l'opposition, a, dans les sondages d'opinion, une avance jugée irrévocable.

À tel point que son principal adversaire parle de « harcèlement des sondages ».

Claude Dupras, 54 ans, ingénieur, chef du Parti civique de Montréal, organisateur politique expérimenté, a la conviction que la presse municipale s'est préoccupé beaucoup plus de ses réactions et commentaires aux sondages d'opinion, défavorables à sa candidature et à son parti, au point de faire obstruction à la diffu-

Voir page 10 : Le vote



Photo Chantal Keyser
Quelques heures avant l'élection, le chef du Parti civique, Claude Dupras, planifiait les détails de sa dernière journée de campagne avec son organisateur André Bellerose.



Photo Chantal Keyser
Hier soir encore, Jean Doré poursuivait sa campagne. Un résident des Habitations Rouville, M. Wilfrid Labrecque, a tenu à se faire photographier avec le chef du RCM.

CULTURE

LOUISE FORESTIER

« On m'a déjà dit que ma carrière était suicidaire, parce que je ne répondais pas à ce qu'on attendait de moi. Je l'ai cru un certain temps. » Louise Forestier sait de quoi elle parle : 20 ans de métier, des tâtonnements et des remises en question, de grands triomphes et, surtout, une grande exigence. Du 12 au 15 novembre au Spectrum, elle persiste et signe, dans un récital intitulé « La passion selon Louise ». Paul Cauchon l'a rencontrée.

Page C-5

LECTURES CROISÉES

Nouvelle formule au DEVOIR CULTUREL, qui reviendra à l'occasion : les « lectures croisées ». On demande à deux invités, cette fois-ci l'écrivain Denise Boucher et le journaliste Pierre Bourgault, de commenter un ouvrage, ce coup-ci *L'Un est l'autre* d'Élisabeth Badinter. Le croisement peut faire des étincelles. Page C-1

PASSEPORT

LES EVERGLADES

Il n'y a pas que la nature qui peut faire des extravagances en Floride, comme en témoigne une ballade dans les Everglades. M. Ringling et son épouse se sont aussi permis des folies, des féeries. Il suffit de visiter Ca' d'zan, sur le golfe du Mexique, pour constater la somptuosité et le bon goût du décor et admirer les oeuvres d'art qui y sont exposées. Cahier D.

ÉCONOMIE

LES RETOMBÉES DE LA LOI DES BREVETS

L'industrie pharmaceutique a tenu son engagement en annonçant hier des investissements de \$ 108 millions à la suite du dépôt par le ministre de la Consommation et des corporations, M. Harvie Andre, de son projet de loi sur les brevets. Page B-1

ROLLAND REPOUSSE L'OFFRE DE CASCADES

M. Lucien Rolland, président du conseil et chef de la direction de Rolland Inc., a fait savoir hier qu'il n'accepte pas l'offre de Cascades Inc. à \$ 20 pour chacune de ses actions. Les analystes s'attendent à ce que Cascades revienne avec une offre majorée. Page B-1

Le silencieux

DE PLUS en plus, les grands hommes seront des femmes.

Les mauvais romans sont à l'eau de rose; les bons, à « l'eau de vie ».

On utilise couramment cette formule : « X ment effrontément. » Il me semble qu'on peut dire la vérité avec encore plus d'effronterie.

Avec l'âge, on se défait d'un tas de préjugés; mais ceux qui restent s'affermissent.

— ALBERT BRIE

La loi 75 ne règlera rien en régions éloignées, affirme le Dr Augustin Roy

La pénurie de médecins va persister

RENÉE ROWAN

ROUYN — À moins d'une volonté politique bien arrêtée et beaucoup de courage de la part de la ministre de la Santé et des Services sociaux pour en appliquer le règlement, le projet de loi 75 ne règlera rien à la pénurie de médecins en régions éloignées.

Le docteur Augustin Roy, président et secrétaire général de la Corporation des médecins du Québec est convaincu que le règlement, tel qu'il est présentement rédigé,

ne sera pas appliqué à cause de la résistance que les Conseils régionaux et les établissements s'y opposeront, de crainte de voir leurs effectifs diminuer.

La loi 75 oblige les établissements de santé à prévoir dans leurs plans d'organisation le nombre de médecins et de dentistes qui doivent exercer leur profession. On peut donc aussi s'attendre à de la résistance de la part des médecins.

Le docteur Roy était l'invité hier au déjeuner de la Chambre de Commerce de Rouyn et du Conseil régional de la santé et

des Services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CRSSAT) pour venir et exposer son point de vue à la suite de sa récente prise de position dans le débat des médecins étrangers.

Les déjeuners-causeries de la Chambre de Commerce attirent en moyenne une cinquantaine de personnes. Hier, plus de 175, dont certains avaient fait 200 kilomètres, avaient envahi la salle à dîner de l'hôtel de Rouyn.

« Ce n'est pas pour le docteur Roy que tous ces gens — élus municipaux, représen-

tants des groupes sociaux économiques, gestionnaires dans le domaine de la santé — se sont déplacés. Ils sont venus à cause de l'ampleur du problème dans notre région », soutient M. Raynard Bergeron, directeur du CSSAT.

En fonction des plans d'effectifs médicaux adoptés en 1983, il manque actuellement 40 omnipraticiens et 70 spécialistes en Abitibi-Témiscamingue. Le Conseil régional reconnaît qu'à moyen terme, l'application des 14 mesures préconisées par la ministre

Voir page 10 : Médecins

LA FAROUCHE INDÉPENDANCE DE L'ALBANIE

1) À la découverte du pays des aigles

Du 3 au 8 novembre, se déroulait à Tirana le IXe Congrès du Parti du travail d'Albanie. Lors du précédent Congrès, en novembre 1981, Mehmet Shehu, dont on devait annoncer le « suicide » un mois plus tard, était encore président du Conseil des ministres. Et Enver Hoxha, le chef charismatique et historique, était à la tête de l'État et du Parti depuis trente-sept ans. Il devait mourir le 11 avril 1985. Des changements sortiront-ils des travaux du IXe Congrès ? Où va l'Albanie de M. Ramiz Alia ? Un de nos lecteurs, M. Roger Rondeau, docteur en psychologie de l'Université de Montréal, qui rentre d'un séjour de deux semaines en Albanie, nous livre ses commentaires et impressions en une série d'articles.

ROGER RONDEAU

LE FRANCHISSEMENT de la frontière avait comme un petit fumet d'aventure. Il était 1h 30 du matin. Après avoir longé les berges du lac de Shkodra, dont les eaux de jade miroitaient sous la lune, notre autocar s'était immobilisé au bout d'une petite route de campagne, devant la barrière du poste frontalier de Bozaj : nous savions que le chauffeur de *Montenegro Tourist* ne pourrait pas nous conduire plus loin. La barrière s'était levée. Et nous avançions dans le silence de la nuit, à pied, valise à

la main ou sac au dos, vers l'autre barrière, celle du poste de Hani i Hotit, où, cent mètres plus loin, une sentinelle impassible, mitrailleuse au bras, nous regardait venir. Dans le *no man's land*, deux panneaux indicateurs : derrière nous, *SFR Yugoslavia*; devant nous, *RPS e Shqiperise*.

Nous entrons sur le territoire de l'un des pays les plus isolés et les plus ignorés du monde : la République populaire socialiste d'Albanie. Depuis que, en 1948, les dirigeants albanais ont rompu brutalement avec la Yougoslavie de Tito, la frontière albano-yougoslave n'a pas cessé d'être l'un des points chauds de la

région des Balkans. La tension est spécialement vive depuis les émeutes qui firent, officiellement, une dizaine de morts et une centaine de blessés en avril 1981 dans la province yougoslave du Kosovo, dont 75 % de la population est d'origine albanaise.

Des deux côtés, on s'épie, on se méfie. Les douaniers albanais nous ont demandé si nous avions des livres et des journaux en notre possession. Et quinze jours plus tard, lorsque nous sommes revenus en Yougoslavie, l'un des membres du groupe a été contraint de refaire seul (c'était encore en pleine nuit) les cent mètres entre les deux postes frontières pour retourner à la douane albanaise les quelques volumes achetés en Albanie que les fonctionnaires yougoslaves venaient de découvrir dans ses bagages.

Shqiperia : c'est le nom que les Albanais donnent à leur pays. Le « pays de l'aigle ». Le pays de Skanderbeg, le héros

Voir page 10 : L'Albanie



Photo Doris Gauthier
Au coeur de la capitale, sur la place Skanderberg, les automobiles sont rares.

Plus que trois semaines pour participer!

GRAND CONCOURS

ÉTAT DU MONDE 1986

(Voir détails en page 9 de ce journal)

BORÉAL

L'enquête sur la mort de Harvey: le 8 décembre

QUÉBEC (PC) — C'est finalement le lundi 8 décembre que débutera l'enquête publique sur la mort de M. Gaston Harvey.

Le bureau du coroner en chef a émis un bref communiqué hier pour annoncer la nouvelle.

Comme le veut la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès — ancienne loi des coroners —, c'est à La Malbaie même que se tiendra l'enquête publique.

C'est le juge Robert Sansfaçon, de la Cour des sessions de la paix, qui a été nommé coroner spécial dans le dossier.

D'ici le 8 décembre, le juge Sansfaçon entend poursuivre le volet enquête de son travail. Il doit d'abord rencontrer toutes les personnes mêlées « de près ou de pas trop loin » aux événements du 25 octobre, a-t-il affirmé en entretien téléphonique. Ce n'est qu'après ce tri qu'il déterminera qui il doit entendre publiquement.

L'enquête ne porte que sur les circonstances et les causes du décès du manifestant Gaston Harvey.

Selon les premiers rapports, Gaston Harvey est mort à 21 h 10, le 25 octobre, après son arrestation, survenue alors qu'il participait à une manifestation d'appui aux ex-travailleurs du manoir Richelieu.

Depuis, deux rapports d'autopsie ont conclu que Gaston Harvey était décédé d'« asphyxie par déglutition bronchique ». Il est mort étouffé par ses vomissements.

Le second rapport d'autopsie, pratiquée à la requête de la famille par le Dr Pierre Fournier, de l'hôpital Riverside, à Ottawa, apporte toutefois des éléments supplémentaires à cette conclusion.

Le Dr Fournier conclut que l'asphyxie a été causée par une commotion cérébrale, elle-même causée par un coup porté sur le dessus de la tête de Gaston Harvey.

C'est la CSN qui a rendu public ce second rapport d'autopsie, mercredi dernier.

À la fin de son enquête publique, dans son rapport au procureur général, le juge Sansfaçon

doit déterminer la cause du décès de M. Harvey, ainsi que les circonstances dans lesquelles il est décédé.

La loi prévoit qu'il peut, le cas échéant, formuler des recommandations visant à « mieux protéger la vie humaine », si de semblables circonstances se reproduisaient.

Cette semaine, le solliciteur général Gérard Latulippe assurait que si des actions doivent être prises, à la suite de l'enquête, il n'hésitera pas à le faire. « Nous prendrons nos responsabilités », avait-il déclaré aux journalistes.

À Montréal, le Dr André Lauzon, directeur du Laboratoire de médecine légale du Québec, déplore la façon précipitée avec laquelle on a pratiqué une autopsie en pleine nuit sur le corps du manifestant arrêté quelques heures plus tôt au Manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic.

« Rien ne justifiait un tel empressement », a-t-il déclaré. Responsable des médecins légistes de la province, le Dr Lauzon croit que l'on aurait dû faire appel à lui le 25 octobre étant donné la gravité et la complexité de la situation.

Il aurait été profitable, estime-t-il, de reporter l'autopsie au lendemain et même au surlendemain, comme cela se fait régulièrement, afin de ne rien négliger et que tout se déroule dans l'ordre.

Toujours, d'après le médecin, la CSN et la famille auraient même pu être représentées par un pathologiste de leur choix dès la première autopsie.

« En agissant aussi rapidement, dans un climat chargé d'émotivité, on a peut-être, dans le vouloir laissé croire qu'il y avait du camouflage », a-t-il dit.

En ce qui concerne la deuxième autopsie, qui établit que M. Gaston Harvey a subi une commotion cérébrale après avoir reçu un coup sur la tête, il déclare: « Il arrive que des spécialistes ont des interprétations différentes sur les causes d'un décès. Il est encore trop tôt pour parler d'une bataille d'experts, surtout que l'on ne possède que des bribes d'information ».

« Il est faux, indique, au cours d'une entrevue, le directeur général de l'hôpital, M. Joseph Tsasa, de prétendre qu'un montant aussi élevé que \$ 200,000 aurait été payé à un seul spécialiste. »

M. Tsasa refuse toutefois d'apporter plus de précisions, ajoutant qu'il ne lui appartient pas pour l'instant de faire la lumière sur ce dossier.

Tous les médecins étaient hier à leur poste, respectant le délai légal d'un préavis de 60 jours.

Cependant, dans leur avis de démission à la ministre, avis qui comporte un certain nombre de demandes, les médecins exigent une réaction du MSSS d'ici le 12 novembre prochain à midi. Faute de quoi ils pourraient réviser leur position.

Le MSSS avait dépêché à LaSarre hier trois négociateurs ministériels, indique M. Tsasa. « Pour ne pas nuire à la bonne marche des négociations, il serait prématuré de dévoiler le contenu des exigences des médecins », ajoute-t-il.

Le MSSS avait dépêché à LaSarre hier trois négociateurs ministériels, indique M. Tsasa. « Pour ne pas nuire à la bonne marche des négociations, il serait prématuré de dévoiler le contenu des exigences des médecins », ajoute-t-il.

Le MSSS avait dépêché à LaSarre hier trois négociateurs ministériels, indique M. Tsasa. « Pour ne pas nuire à la bonne marche des négociations, il serait prématuré de dévoiler le contenu des exigences des médecins », ajoute-t-il.

Le MSSS avait dépêché à LaSarre hier trois négociateurs ministériels, indique M. Tsasa. « Pour ne pas nuire à la bonne marche des négociations, il serait prématuré de dévoiler le contenu des exigences des médecins », ajoute-t-il.

Le PQ soumettra à ses militants la question de l'universalité des allocations familiales

ROLLANDE PARENT

(PC) — Les allocations familiales versées par le Québec accaparent annuellement \$140 millions et n'ont aucun impact sur un grand nombre de budgets familiaux. Il pourrait en être tout autrement si elles étaient attribuées à ceux qui en ont véritablement besoin, pour un troisième enfant par exemple.

Pour le chef du PQ, Pierre Marc Johnson, la remise en cause de l'universalité des allocations familiales ne présente aucun risque d'ulcères pour un social-démocrate.

Voilà pourquoi la question est soumise à la réflexion des militants péquistes par le comité de réforme du programme du parti dans le document portant sur les ressources humaines. Le dernier document d'une série de sept s'intéresse aux communautés culturelles et a été également rendu public hier.

Le leader péquiste prévoit prochainement la tenue d'un vaste débat sur la politique familiale qui forcera à examiner l'ensemble des prestations ayant un effet sur le budget familial. Conséquemment il sera également question du système de fiscalité, des places en garderies et de l'utilisation du régime de sécurité du revenu, estime-t-il.

En remettant en cause le principe d'universalité des allocations familiales, en examinant leur impact sur le budget des familles, on pourrait en venir à la conclusion qu'il y aurait lieu de concentrer les sommes en jeu « à un endroit où il y a plus d'impact ».

C'est ce qui arriverait « peut-être si on réservait les allocations familiales pour les familles où il y a un troisième enfant » ajoute-t-il.

Les gens qui gagnent \$40,000 et reçoivent \$5,82 en allocations familiales en ont-ils vraiment besoin, questionne-t-il.

M. Johnson assure cependant qu'il n'est aucunement question de questionner du même coup l'universalité des soins de santé qui « justifie le ni-

veau élevé de fiscalité au Québec et au Canada, comparé à celui des États-Unis. »

En matière de santé, le chef du PQ soutient qu'il faudra à l'avenir miser davantage sur les ressources alternatives et sur les CLSC. Le document de réflexion parle de la nécessité de décentraliser les pouvoirs.

Aux yeux de la députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn, les ressources alternatives ont l'avantage d'être moins coûteuses, plus humaines, plus souples et plus près des besoins.

A cela, M. Johnson renchérit qu'« on pourrait mettre 90 pour cent de son budget dans les soins curatifs et des gens trouveraient encore que ce n'est pas suffisant. Il faut orienter le système vers l'utilisation des ressources alternatives. De tous les organismes des secteurs publics et parapublics, ceux qui le font le mieux sont les CLSC. »

Toute cette question de l'universalité et des principes qui doivent orienter l'intervention de l'État culmineront au congrès de juin 1987.

Sur la question des communautés culturelles, le texte déborde de bonnes intentions en suggérant de meilleurs structures d'accueil, une amélioration de la condition féminine, l'accessibilité aux services sociaux et de santé et à la fonction publique.

Conscient qu'il y a danger pour la majorité francophone actuelle d'être marginalisée si les nouveaux arrivés au Québec s'intègrent au monde anglophone, M. Johnson est favorable à la modification des critères de sélection des immigrants.

« Pas exclusivement, mais dans la mesure du possible, il faut accepter les gens qui sont plus facilement « francophonisables ». Je crois que les gens qui viennent d'Amérique latine ou des Caraïbes françaises sont plus « francophonisables » que ceux des pays asiatiques, notamment les Pakistanais », a-t-il souligné.

Sans trop préciser comment le PQ pourra y parvenir, M. Johnson affirme que « le lien interculturel au Québec doit être d'expression française. »

Pour savoir quand rouvrira leur usine, des travailleurs de Mont-Laurier bloquent la route 117

CLÉMENT TRUDEL

Pour obtenir la reprise des activités à l'usine Bellerive Ka'n'enda, fermée depuis juillet, près de 200 travailleurs de Mont-Laurier ont bloqué hier la route 117, unique voie reliant les Hautes-Laurentides à l'Abitibi. Il a fallu plus de quatre heures pour dégager les billots semés sur cette route, après que les manifestants eurent brûlé en effigie le député libéral de Labelle, Damien Hétu; on a promené des mannequins ressemblant au premier ministre Bourassa et au ministre délégué aux forêts, Albert Côté, sans aller jusqu'à les brûler toutefois.

La scierie et usine de déroulage-placage Bellerive appartient à Rexfor, société d'État. Le syndicat des charpentiers-menuisiers (local 99-FTQ) a demandé hier au ministre Côté et au gouvernement québécois de faire savoir clairement la date de réouverture de l'usine. La partie syndicale se dit prête à poser des gestes aussi spectaculaires que ce blocus tant qu'une réponse satisfaisante ne viendra pas de Québec. Le syndicat dit craindre que des concurrents privés de Bellerive veuillent s'emparer pour clore à jamais l'usine et profiter de son aire d'approvision-

nement.

L'attaché de presse du ministre Côté, Christian Coutlée, rejoint à Saint-Hyacinthe, a précisé en fin d'après-midi hier que la fermeture provisoire de Bellerive était une décision de Rexfor, et non du ministre.

« L'approvisionnement étant devenu trop coûteux », c'est Rexfor qui a décidé de cesser les activités, dit M. Coutlée qui rappelle la réponse déjà contenue dans une déclaration faite par le ministre Côté à Mont-Laurier même, à la fin de juillet.

« Bellerive rouvrira deux mois avant l'inauguration de la nouvelle usine MDF, une compagnie où Rexfor et des capitaux Allemands sont associés ». S'il n'avait pas été question de MDF, il est probable que Bellerive serait définitivement fermée, selon l'attaché du ministre. La nouvelle fabrique de meubles MDF, associée au groupe allemand Kuntz, permettra de combiner la cueillette des tiges de diverses qualités, les meilleures de ces tiges étant réservées au « déroulage », à l'usine Bellerive. Cette usine de Mont-Laurier est inactive depuis le 25 juillet, Rexfor disant craindre un trop fort déficit à Bellerive.

Le président du comité de stratégie des syndiqués, Fernand L'Heureux, a déclaré hier que Rexfor s'est

servi d'un prétexte sur l'insuffisance d'approvisionnement en bois de qualité, mais que, entre-temps, on permet au principal concurrent de Bellerive: Les placages de l'Outaouais, à Gatineau, de venir chercher son bois dans la région de Mont-Laurier.

Il y a même une entreprise de

Lac-Mégantic (Industries manufacturières Mégantic) qui a été autorisée à venir s'approvisionner à 500 km de sa base d'opération, selon M. L'Heureux. Pour le syndicat, l'affaire Bellerive ressemble à une privatisation en douce que les responsabilités politiques n'osent pas avouer.

« L'objectif, dans le cas de Madelipèche, n'est certainement pas de rapporter des millions de dollars au gouvernement du Québec », a déclaré le ministre délégué aux Finances et à la privatisation.

« L'objectif important est de s'assurer qu'aux Îles-de-la-Madeleine, nous aurons une industrie dynamique, capable de produire à meilleur coût, capable de concurrencer les industries avec lesquelles nous sommes en compétition, capable d'exporter aux États-Unis et au Japon

Privatiser pour dynamiser

des produits de bonne qualité à un coût qui rencontre les lois du marché. »

Le député de Lévis, M. Jean Garon, de son côté, accuse le gouvernement de ne pas être sérieux dans cette privatisation. Il affirme que le gouvernement n'a pas rencontré les pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine pour leur parler de la privatisation.

« Pas exclusivement, mais dans la mesure du possible, il faut accepter les gens qui sont plus facilement « francophonisables ». Je crois que les gens qui viennent d'Amérique latine ou des Caraïbes françaises sont plus « francophonisables » que ceux des pays asiatiques, notamment les Pakistanais », a-t-il souligné.

Sans trop préciser comment le PQ pourra y parvenir, M. Johnson affirme que « le lien interculturel au Québec doit être d'expression française. »

« L'objectif, dans le cas de Madelipèche, n'est certainement pas de rapporter des millions de dollars au gouvernement du Québec », a déclaré le ministre délégué aux Finances et à la privatisation.

« L'objectif important est de s'assurer qu'aux Îles-de-la-Madeleine, nous aurons une industrie dynamique, capable de produire à meilleur coût, capable de concurrencer les industries avec lesquelles nous sommes en compétition, capable d'exporter aux États-Unis et au Japon

« L'objectif important est de s'assurer qu'aux Îles-de-la-Madeleine, nous aurons une industrie dynamique, capable de produire à meilleur coût, capable de concurrencer les industries avec lesquelles nous sommes en compétition, capable d'exporter aux États-Unis et au Japon

Mise sous tutelle de l'hôpital de La Sarre

RENÉE ROWAN

À la demande même de la direction de l'hôpital St-François d'Assise de LaSarre, la ministre de la Santé et des Services sociaux, (MSSS) Mme Thérèse Lavoie-Roux, a mis l'établissement en tutelle et a nommé comme administrateur provisoire Me François Godbout, un avocat d'A-mos.

Revenant sur leur décision, le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital et le Conseil d'administration ont remis jeudi leur démission en bloc.

Mme Lavoie-Roux avait dû intervenir vendredi le 31 octobre auprès des membres des deux groupes qui menaçaient de démissionner pour protester contre la décision du ministre de mettre fin à leur rémunération à la vacation.

La direction de l'hôpital avait, pour tenter de retenir ses spécialistes et ses omnipraticiens, pris la liberté sans l'accord du MSSS de rémunérer certains d'entre eux à même son propre budget de fonc-

tionnement, pratique inusitée que le ministre conteste.

« Il est faux, indique, au cours d'une entrevue, le directeur général de l'hôpital, M. Joseph Tsasa, de prétendre qu'un montant aussi élevé que \$ 200,000 aurait été payé à un seul spécialiste. »

M. Tsasa refuse toutefois d'apporter plus de précisions, ajoutant qu'il ne lui appartient pas pour l'instant de faire la lumière sur ce dossier.

Tous les médecins étaient hier à leur poste, respectant le délai légal d'un préavis de 60 jours.

Cependant, dans leur avis de démission à la ministre, avis qui comporte un certain nombre de demandes, les médecins exigent une réaction du MSSS d'ici le 12 novembre prochain à midi. Faute de quoi ils pourraient réviser leur position.

Le MSSS avait dépêché à LaSarre hier trois négociateurs ministériels, indique M. Tsasa. « Pour ne pas nuire à la bonne marche des négociations, il serait prématuré de dévoiler le contenu des exigences des médecins », ajoute-t-il.

La vie en rose reçoit \$ 175,000 de subvention

La Vie en rose a gagné son pari. Grâce à une subvention de \$174,500 du gouvernement du Canada et aux \$100,000 recueillis au début de l'été auprès de ses lectrices et lecteurs, le magazine féministe québécois voit sa relance et sa survie assurées pour un an.

La crise aigue maintenant résorbée, l'équipe de La Vie en rose repart revitalisée. Elle lançait hier le numéro un du second début du magazine. Un numéro dont la page couverture est provocante et dont le contenu revisé, sans pour autant se départir de ses objectifs féministes de départ, répond davantage aux attentes exprimées par les lectrices lors d'un sondage réalisé au début du

printemps.

La ministre fédérale des Communications, Mme Flora MacDonald a accordé au périodique, par le biais du programme initiative culturel, le total de la somme demandée, soit \$100,000. Le secrétaire d'État, M. David Crombie, a également répondu à une autre demande de subvention spéciale de \$74,500 formulée dans le cadre du programme Promotion de la femme.

« C'est, en premier lieu, le vote de confiance de public québécois qui nous a d'abord versé \$100,000 qui a motivé les bailleurs de fonds fédéraux », explique Françoise Guénette, de l'équipe éditoriale.

LES CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC

La renaissance des centres-villes

Montréal
le mardi à 18 h

Bibliothèque nationale
1700, rue Saint-Denis
Métro Berri-de-Montigny

Québec
le mercredi à 17 h 30

Implantothèque
2, rue Crémazie
Sous l'égide de l'Université Laval

Les conférences Hydro-Québec présentent

11 novembre
James Millinazzo
Lowell, Mass.: a unique experience in recycling and reusing. From textile mills to computer plants.

entrée libre

Hydro-Québec Direction Environnement

Université de Montréal Faculté de l'aménagement

LE DEVOIR

LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

ACTION MUR À MUR



Vous aimez l'action, vous aimez les sports à quatre murs. Le Sporting Club met à votre disposition six terrains de squash de championnat et trois terrains de racquetball de dimensions réglementaires. Sur tous ces terrains, les périodes de jeu sont d'une heure complète.

En tant que membre des sports à quatre murs, vous pouvez jouer autant de fois que vous le voulez, sur réservation, sans avoir à payer de frais de location.

Votre abonnement aux sports à quatre murs vous donne accès, en plus, à la salle de musculation, à la piscine, aux cours de conditionnement cardio-vasculaire et aérobique, au gymnase où se pratiquent le badminton, le volleyball et le basketball, ainsi qu'au stationnement intérieur.

Pour plus de renseignements, appelez notre bureau au 737-0000 ou passez nous voir. Nous tiendrons des visites libres tous les dimanches de novembre, de 14 h à 17 h.

Le Sporting Club du Sanctuaire, 6100, Chemin Deacon, en bordure ouest d'Outremont.

LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

350 ans au service des malades

Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont formé 3,000 infirmières

MARIE LAURIER

Mademoiselle Jeanne Mance a fondé l'Hôtel-Dieu en 1642 et c'est elle qui ramena de France à Ville-Marie en 1659 trois Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ) qui allaient poursuivre son oeuvre pendant plus de trois siècles. Les courageuses pionnières Judith Moreau de Brésolles, Catherine Macé et Marie Maillat se dévouèrent au soin des malades alors que Jeanne Mance demeura administratrice de l'hôpital jusqu'à sa mort survenue le 18 juin 1673.

Les RHSJ prendront alors la re-

lève et pourvoieront à l'expansion des services de l'hôpital — établissement situé rue Saint-Paul jusqu'en 1861 et depuis au nord de l'avenue des Pins — dont la fameuse Ecole d'infirmières qui a formé de 1901 à 1970 plus de 3,000 soignantes. Ce n'est qu'en 1973 que l'on nommera un directeur laïc pour remplacer la dernière directrice, Soeur Thérèse Trotier.

Ce rappel historique sera mis en évidence cette fin de semaine durant laquelle 350 religieuses de France, des États-Unis, du Pérou, du Bénin, de la République dominicaine et des différentes provinces du Canada célébreront le 350e anniversaire de fon-

dation de leur communauté. Ce soir, entre autres, on s'interrogera sur le rôle de ces femmes dans l'Église et la société de l'avenir autour d'une table ronde qui réunira l'ancien ministre Marc Lalonde, président du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, la théologienne Elizabeth Lacelle, le professeur Victor Dionne et une religieuse médecin, Soeur Nuala Kenny, s.c. Demain, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, célébrera une messe d'anniversaire à la Basilique Notre-Dame avant le banquet au Cégep Maisonneuve.

Ce sera la clôture de fêtes commencées au mois de mai dernier et qui ont donné lieu à une série de rencontres entre les religieuses de tous les coins du monde, les Canadiennes s'étant rendues en France au mois de mai pour participer à des cérémonies d'hommage aux fondateurs de la communauté à La Flèche. Un groupe de 23 soeurs françaises rendent présentement cette politesse à leurs compagnes de Montréal et depuis deux semaines elles ont visité toutes les maisons canadiennes et américaines. En causant avec elles cette semaine, nous avons été en mesure de constater l'intelligence et la culture de ces femmes qui ont derrière elles de longues carrières dans les domaines hospitalier et de l'éducation. D'admirer aussi leur sens de l'adaptation et leur indépendance d'esprit. Soeur Thérèse Payer, historienne de la communauté qui s'occupe également du dossier de la béatification de Jeanne Mance, confirme cette observation en soulignant que « la liberté et l'autonomie » ont toujours été les caractéristiques de sa communauté.

En dépit de leur âge plus que canonique — la moyenne est de 60 ans et les nouvelles vocations, rarissimes — les 700 religieuses qui constituent l'effectif restant de cette communauté vouée au soin des malades et au service des pauvres, selon le vœu des fondateurs Jérôme Le Royer et Marie de la Ferre, ont entrepris de se recycler dans les milieux de l'éducation, de la pastorale et du soutien aux personnes âgées, quand elles ne sont pas elles-mêmes à leur retraite.

Elles ont élégamment cédé leur place aux laïcs dans les postes de direction des hôpitaux. À l'Hôtel-Dieu de Montréal par exemple où l'on a déjà compté au-delà de 100 religieuses hospitalières dont plusieurs aux postes de direction et à la tête de l'École d'infirmières, il n'en reste plus



Photo Jacques Grenier

Soeur Liliane Pélouin, supérieure de la province Ville-Marie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, devant la reproduction du monument de Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu. Les soeurs célèbrent le 350e anniversaire de fondation de leur communauté.

qu'une dizaine au service hospitalier et de pastorale.

« Nous avons toujours eu l'habitude de collaborer avec les laïcs, nous rappelle Soeur Liliane Pélouin, supérieure provinciale des RHSJ au cours d'une visite du DEVOIR à la Maison mère de l'avenue des Pins. Il est bien naturel que nous ayons éprouvé une certaine tristesse à quitter l'Hôtel-Dieu, nous l'avons cependant fait avec le sentiment du devoir accompli. »

Mais la nostalgie reste ce qu'elle était lorsque les anciennes diplômées de l'Hôtel-Dieu qui ont fondé l'Association Jeanne-Mance se réunissent pour revivre et se remémorer le passé dans une école réputée pour son excellence et la rigueur de sa discipline qui a formé

pendant près de 70 ans plus de 3,000 infirmières (dans les dernières années, 25 infirmières).

Les 700 Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont réparties dans quatre « provinces » et « missions » : Sainte-Famille en France, Saint-Joseph en Ontario, Notre-Dame de l'Assomption au Nouveau-Brunswick, enfin Ville-Marie à Montréal qui englobe également les maisons des États-Unis au Vermont et dans le Maine, de même que celle du Bénin, en Afrique.

En 1953, les filiales d'Amérique se sont fusionnées en un seul « généralat » et depuis 1965 celles de France en font partie. La supérieure générale est une Canadienne, Soeur Denise Lafond, qui préside la clôture des fêtes du 350e anniversaire.

Avortement La démarche de Marx est jugée «osée»

JEAN-PIERRE PROULX

Me Gratien Duchêne, le procureur de Mme Hélène Harvey qui a dénoncé le Dr Jean-Denis Bérubé pour avortement illégal, trouve « osée » et « inopportune » la démarche du ministre de la Justice, M. Herbert Marx, qui a ordonné jeudi l'arrêt des procédures contre le Dr Bérubé. Le procès devait commencer la semaine prochaine à Chicoutimi.

C'est jeudi que le juge Jean-Paul Bergeron de la Cour supérieure prenait en délibéré la requête en mandamus de M. Reggie Chartrand pour obliger le ministre de la Justice à reprendre les procédures contre le Dr Yvan Machabée accusé lui aussi d'avortement illégal.

Le 12 septembre, le Procureur général avait aussi ordonné l'arrêt des procédures contre ce médecin.

Le juge Bergeron devra d'abord disposer d'une requête en irrecevabilité qu'a opposée le procureur général à la requête en mandamus de M. Chartrand, puis, le cas échéant, ordonner ou non la reprise des procédures.

Me Duchêne va lui aussi, a-t-il précisé au DEVOIR, entamer des procédures à l'encontre du *non prosequi* du ministre de la Justice. Il va toutefois attendre la décision du juge Bergeron avant de décider de la nature exacte des moyens de droit qu'il entend faire valoir.

Pour sa part, Me Alexandre Khouzam, le procureur de M. Chartrand, était visiblement furieux hier de la dernière décision du ministre Marx dans le dossier du Dr Bérubé, décision qu'il a qualifiée de « provocation ». Il a même prêté à son confrère d'Alma l'intention de demander à la Cour de « disqualifier » le ministre pour « incompétence ».

« C'est propos ne viennent pas de moi », nous a cependant précisé Me Duchêne. « Je n'ai pas l'intention de demander la démission du ministre ».

POUR OBTENIR DES CANDIDATURES DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645

LE 9 NOVEMBRE

MONTRÉAL

La démocratie enrichie

ALAIN DUHAMEL

La vie démocratique montréalaise sort enrichie de cette campagne électorale, l'une des plus longues de l'histoire moderne de la ville puisqu'elle a débuté au milieu de l'été et n'a pas ralenti depuis.

Depuis plusieurs années, le maire sortant, M. Jean Drapeau, avait adopté un modèle de campagne électorale simple: trois ou quatre assemblées publiques, le dimanche matin de préférence, diffusion dans toute la ville d'un carton ou d'un dépliant d'information, quelques entrevues dans les journaux, à la radio et à la télévision. Le jour des élections, avec le concours des organisateurs d'autres partis politiques, une organisation se mettait en frais de sortir un vote suffisant. C'est à peine si M. Drapeau s'intéressait à ses adversaires et à leur programme.

La campagne électorale, loin d'être une course en parallèle, a constitué un véritable face à face entre deux partis politiques, deux programmes et deux candidats à la mairie.

M. Claude Dupras, chef du Parti civique de Montréal (PCM), et M. Jean Doré, président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), se sont croisés dans la rue et ont débattu de leur programme et de leur conception de la ville sur plusieurs tribunes avec la plus grande civilité.

Il n'y a que ceux qui avaient choisi de ne pas faire acte de candidature qui se sont distraits de la dignité de la campagne des vrais candidats.

Les campagnes électorales dans d'autres villes de la région montréalaise n'ont pas su éviter l'insulte, la suspicion et le mépris, cherchant à compromettre dans

une odeur de scandale, le plus souvent imaginaire, des citoyens pressentis au service municipal.

À d'autres niveaux de gouvernement, dits supérieurs, on peut mener toute une campagne électorale sur un débat qui n'aura pas lieu à moins de le transformer en une véritable foire. À Montréal, les candidats à la mairie ont tenu cinq débats publics, tous à l'invitation de groupes d'intérêt.

Les deux partis politiques ont fait un réel effort dans leur programme et dans les discours de leur chef pour toucher un éventail aussi large que possible des préoccupations de la population montréalaise. Dans cette campagne électorale, il a été question de fiscalité, de parcs et de démocratie, tous des thèmes habituels et normaux de la vie municipale; mais il a aussi été question de pornographie, de lutte à la drogue et de la prestation des services sociaux, des thèmes habituellement ignorés en campagne municipale.

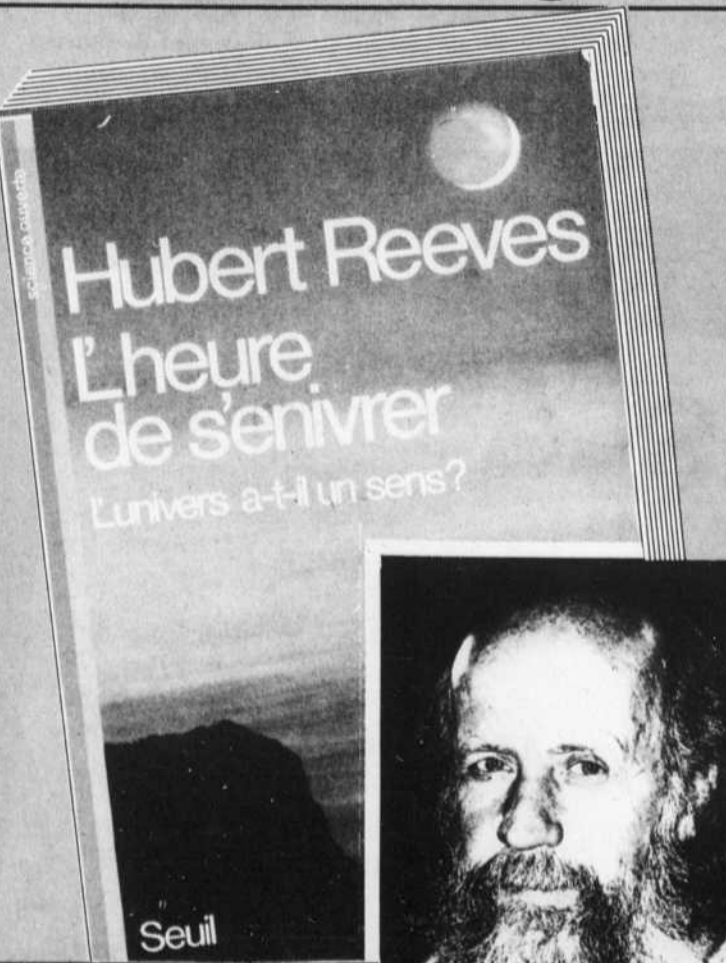
Jamais, dans une campagne électorale à Montréal, les thèmes du développement culturel, du rayonnement international et du développement économique n'auront été traités avec autant d'attention.

La campagne a suscité un grand intérêt, non seulement dans la presse quotidienne, mais aussi dans la presse périodique et dans la presse spécialisée telle *La vie en rose* et *Vélo-Québec*, ou encore *Québec Rock* et *Actualité*, qui ont ouvert leurs pages à cet événement historique.

Les attentes et les espoirs, avivés par cette campagne électorale, demeurent nombreux et considérables. Les élus du 9 novembre ont pris l'engagement d'y répondre et d'en reparler aux Montréalais et aux Montréalaises bien avant le mois de novembre 1990.

HUBERT

REEVES



Depuis des millénaires, l'être humain utilise son intelligence pour préparer des armes toujours plus efficaces, toujours plus meurtrières.

Le sens de la vie ne serait-il que de nous replonger dans le néant? L'intelligence est-elle un cadeau empoisonné? Mais, nous dit, Hubert Reeves, la catastrophe n'est pas inévitable, le sort du sens est entre nos mains.

288 p., 19,95 \$

Par l'auteur de: *Patience dans l'azur* *Poussières d'étoiles*

SEUIL

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUE

Succession

GILLES CORBEIL

ART CONTEMPORAIN, ANTIQUITÉS DE QUALITÉ, TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES, ART PRIMITIF, ARCHÉOLOGIE, DOCUMENTATION, LIVRES ET AUTOGRAPHES, ESTAMPES CONTEMPORAINES ET LIVRES D'ARTISTES

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI 25, 26, 27, 28, 29 NOVEMBRE 1986

par le ministère de l'égor de Saint-Hippolyte Commissaire priseur

assisté de L'Honorable Serge Joyal c.p. expert

Ainsi que François Côté, expert pour les livres

Michel Brisebois, expert pour les autographes

Alain Vadon, expert pour les minéraux et art d'Océanie



Surrey, P.H.



Borduas, P.E.



Boîte à musique fin XVIII



Commode armoire canadienne XVIIIe siècle



Exceptionnelle figure de reliquaire BAKOTA



Alley, E.

Riopelle J.-P.

EXPOSITION: Vendredi 21 novembre, de 12h à 21h Samedi 22 novembre, de 12h à 17h Dimanche 23 novembre, de 12h à 17h Lundi 24 novembre, de 12h à 21h

Catalogue illustré sur demande: 10\$



HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL

4521, boulevard St-Laurent, Montréal H2T 1R2

Tél: (514) 849-6864 849-2505

Stupéfaction et consternation à Washington

Ottawa frappe le maïs américain d'une taxe supplémentaire de \$ 1.05 US le boisseau

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Nouvel épisode hier de la guerre commerciale que se livrent le Canada et les États-Unis: Ottawa a décrété l'imposition d'un droit compensatoire sur le maïs américain, une décision susceptible d'envenimer les discussions sur le libre-échange.

Une taxe supplémentaire de \$1.05 US (\$1.46 CDN) le boisseau frappera le produit américain qui entrera au Canada, jusqu'à ce que le tribunal canadien des importations prenne une décision définitive en février prochain.

Dans sa décision détaillée, Revenu Canada constate que la grande quantité de maïs américain lourdement subventionné entrée au Canada y a fait baisser les prix. Les fermiers américains pouvaient vendre leur produit, destiné à l'alimentation des animaux, \$2.05 le boisseau, un prix qui couvrait la gorge aux producteurs canadiens dont le coût de production est de \$3.61 le boisseau.

« C'est une surtaxe très lourde », a affirmé le ministre de l'Agriculture, M. John Wise.

À leur sortie des Communes hier, les ministres fédéraux ont tenté de désamorcer l'impact de la décision, en insistant pour souligner qu'il ne

s'agissait pas d'une guerre commerciale avec Washington.

Mais à peine annoncée, la décision portait ombrage aux négociations amorcées sur le libre-échange avec les Américains.

À Washington, le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Richard Lyng, a critiqué immédiatement la décision canadienne qui, selon lui, nuira aux négociations sur le libre-échange. « Je suis stupéfait et consterné », a-t-il lancé, niant que l'aide américaine aux fermiers nuise à la libre concurrence.

« La décision canadienne n'est pas cohérente avec les efforts récents des États-Unis et du Canada quant à un commerce plus libre et plus équitable », a-t-il ajouté.

L'Association ontarienne des producteurs de maïs, qui avait logé la demande d'enquête en mai dernier, craignait que son appel soit utilisé par Ottawa comme une réplique à la récente décision américaine d'imposer une surtaxe de 15 % sur le bois d'œuvre canadien. Ottawa va même plus loin que les attentes des fermiers, qui demandaient une surtaxe d'environ 50 %, en haussant son tarif douanier de 67 %.

« C'est une exagération grossière de parler de « guerre commerciale », a affirmé le ministre du Revenu, M. Elmer MacKay, responsable de la

décision. Selon lui, de « telles décisions surviennent de temps à autre, c'est routinier ».

Quant à M. Wise, il a rappelé que ce n'est pas la première fois que le gouvernement fédéral impose des droits compensatoires sur des produits étrangers. Ottawa a dû par le passé taxer du bœuf qui provenait du Danemark et de l'Irlande.

En outre, soutient M. Wise, « le Tribunal des importations est un organisme à l'abri des ingérences politiques », qui ne saurait par conséquent accepter d'entendre une cause dans le seul but de permettre au gouvernement de marquer des points politiques.

Du côté de l'opposition, le député libéral ontarien Don Boudria a salué la décision fédérale, attendue depuis longtemps. Toutefois, rappelle-t-il, le ministre devrait utiliser le pouvoir qui lui confère la loi de décréter une surtaxe rétroactive, puisqu'au cours des derniers jours des envois massifs de maïs américain ont traversé nos frontières.

« Les Américains se sont dépêchés d'entrer avant qu'on ne ferme la porte, environ 5 millions de boisseaux (127,000 tonnes) de maïs sont entrés au Canada au cours des dix derniers jours, cela représente six mois d'importation sur une année normale », a-t-il soutenu.

Par cette surtaxe, réclamée par l'Association des producteurs de maïs d'Ontario, Revenu Douane et Accise Canada tentent de compenser pour la foule de programmes de subventions dont bénéficient les producteurs américains, et qui leur permettent de vendre à des prix avec lesquels les fermiers canadiens ne peuvent rivaliser.

Après avoir étudié huit programmes d'assistance américains destinés aux producteurs de maïs-grain, Ottawa estime que six d'entre eux constituent des subventions qui portent préjudice aux 40,000 producteurs de maïs canadiens.

Le Québec compte pour 20 % de la production nationale, qui atteint \$500 millions par année.

Les importations occupent près de 5 pour cent du marché du maïs-grain canadien. La seule source de maïs importé au Canada reste les États-Unis, ce pays produisant à lui seul autant de maïs que tous les autres pays réunis.

Pour le ministre américain toutefois, les prétentions des Ontariens sont absolument sans fondement. « Les exportations américaines de maïs vers le Canada ont atteint 650,000 tonnes (par année) en 1980-1981, mais sont revenues à entre 250,000 et 400,000 tonnes plus récemment », a-t-il souligné.

Première rencontre de la SNA et d'un premier ministre

Les Acadiens rentrent d'Ottawa à la fois déçus et satisfaits

HUGUETTE YOUNG
Collaboration spéciale

OTTAWA — La Société nationale des Acadiens sera-t-elle représentée au prochain sommet de la francophonie à Québec, en septembre prochain ? Rien n'est moins certain.

C'est l'un des nombreux dossiers inachevés qui ressort de la visite historique de trois jours de la SNA qui s'est terminée hier à Ottawa.

C'est la première fois, en effet, que le peuple acadien rencontrait un premier ministre.

Le premier ministre Mulroney était entouré du secrétaire d'État, M. David Crombie, de la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry et du ministre délégué à la petite entreprise, M. Bernard Valcourt.

Sans avoir essayé de « refus catégorique », au sujet de sa participation au sommet de Québec, la Société nationale des Acadiens est repartie les mains vides.

L'un des porte-parole, le père Léger Comeau, n'a pas caché sa déception à l'issue des entretiens qu'il a eus avec Mme Landry : « Elle ne semble pas se rendre compte que le mandat de son ministère, c'est d'établir des relations avec les pays, surtout les pays francophones du monde, d'établir des sommets, mais que la SNA a déjà établi des passerelles avec les pays francophones extérieurs et que ces échanges-là sont extrêmement bénéfiques pour l'Acadie. »

La SNA, une fédération des quatre organismes acadiens des provinces atlantiques, avait demandé d'avoir un statut d'observateur au sein de la délégation canadienne à Québec. Mais il semble que la SNA ne réponde pas aux critères des participants... Bref, le même son de cloche que l'an dernier au sommet de Paris,

où la SNA était également absente.

La Société nationale des Acadiens a également exhorté le gouvernement Mulroney et les partis d'opposition à donner « plus de dents » à la nouvelle loi sur les langues officielles, afin de protéger les minorités linguistiques du pays. Là encore, selon Jean-Marie Nadeau, de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, rien que des réponses vagues... « On ne pouvait pas s'attendre malheureusement à des engagements très très fermes... Ce qui nous a surpris cependant, c'est entre autre, tant de la part du Parti libéral que du Parti conservateur, une certaine tiédeur ou une certaine absence de vision de ce que sera cette nouvelle loi sur les langues officielles... »

Sur le plan économique, la SNA a demandé à Ottawa de dégager un demi-million de dollars pour lancer un projet de développement touristique de l'Acadie. Là encore, aucun engagement ferme.

Constat d'échec ? Au contraire, c'est plutôt un bilan positif de la rencontre avec le premier ministre Mulroney que dresse le père Léger Comeau. Selon lui, le premier ministre Mulroney a une « bonne conception du peuple acadien » et « il a à cœur la promotion de la francophonie à travers le pays. La mission à Ottawa a été une réussite, parce que le défi de réunir trois ministres et le premier ministre en même temps et de rencontrer les deux chefs de l'opposition, moi, ça me fait dire que le peuple acadien est respecté et reconnu », entonne M. Jean-Marie Nadeau.

La Société nationale des Acadiens effectuera une visite en France et en Belgique du 16 au 27 novembre dans le cadre du renouvellement des programmes bi-

Nationalisation de l'amiante

La Cour suprême décidera le 20 novembre si elle permet le recours collectif contre la SNA

QUÉBEC (PC) — C'est le 20 novembre que la Cour supérieure décidera si elle autorise M. Bertrand Fradet à poursuivre en recours collectif le gouvernement du Québec, la Société nationale de l'amiante et la compagnie américaine General Dynamics.

En tant qu'actionnaire minoritaire de la Société Asbestos ltée, M. Fradet s'est adressé à la Cour pour obtenir dédommagement au nom de tous les actionnaires minoritaires de la Société Asbestos ltée.

La Cour devra d'abord décider si elle permet ou non à M. Fradet d'intenter un recours au nom de tous les actionnaires minoritaires d'Asbestos.

S'il obtient l'autorisation requise, M. Fradet cherchera ensuite à obtenir des fonds pour déboursier le coût de cette poursuite, fort onéreuse, expliquait en entretien téléphonique Me Guy Ber-

trand, un des auteurs de la requête.

Pour ce faire, M. Fradet a deux choix: s'adresser au Fonds québécois d'aide aux recours collectifs ou bien invoquer la loi fédérale sur les sociétés commerciales canadiennes. Celle-ci autorise la cour à obliger l'actionnaire majoritaire d'une compagnie à déposer un certain montant d'argent. Cette somme sert à assurer la défense, s'il n'y a pas de règlement en cour.

Dans sa requête, M. Fradet allègue que lorsqu'il a acheté la compagnie Asbestos ltée, en 1979, le gouvernement québécois n'a pas respecté son engagement auprès des actionnaires minoritaires.

Le gouvernement a offert \$42 l'action au holding qui contrôlait la société General Dynamics, qui était elle-même actionnaire majoritaire de la Société Asbestos ltée.

General Dynamics détenait 54 % des actions de la Société Asbestos, contre 46 % pour les actionnaires minoritaires.

General Dynamics a finalement accepté l'offre de \$42 l'action, alors qu'elle prétendait que chaque action valait \$99. Le gouvernement québécois se portait ainsi acquéreur du holding et devenait indirectement actionnaire majoritaire de la Société Asbestos Ltée.

M. Fradet estime que dans cette histoire fort complexe, les actionnaires minoritaires ont été lésés. « On aurait dû offrir \$42 à tout le monde », proteste Me Guy Bertrand en leur nom.

M. Fradet détenait 6,200 actions ordinaires, acquises pour la somme de \$258,000. Au prix qui sera effectivement déboursé par le gouvernement québécois, en février prochain, ces actions valent \$557,000, soit \$89.84 l'unité.

Selon l'opposition, Ottawa veut renégocier le pacte de l'automobile avec le libre-échange

OTTAWA (PC) — Tout en se faisant rassurant sur l'avenir du secteur automobile au pays, le gouvernement fédéral n'a pas été en mesure de repousser, hier aux Communes, les accusations de l'opposition à l'effet qu'il s'approprie à renégocier le Pacte de l'auto avec les États-Unis.

« Nous ne ferons rien qui viendrait miner la capacité de cette industrie à créer des emplois et la croissance économique », s'est contenté de répliquer le ministre des Finances, M. Michael Wilson, au leader néo-démocrate Ed Broadbent.

Brandissant un document « ministériel », M. Broadbent a accusé le gouvernement d'avoir mis le Pacte de l'auto sur la table des négocia-

tions sur le libre-échange. Le document signale que plusieurs des garanties de fabrication canadienne du pacte, conclu il y a 22 ans entre le Canada et les États-Unis, sont devenues désuètes, « qu'elles sont dépassées » par l'évolution de l'industrie automobile.

Le document, destiné au cabinet selon M. Broadbent, souligne aussi qu'il sera politiquement délicat de vendre l'idée d'une modification de ces garanties.

« Au moins cinq ou six fois dans le passé M. Wilson a soutenu que le Pacte de l'auto ne sera pas touché. Aujourd'hui M. Wilson a refusé de donner ces assurances », a souligné M. Broadbent.

En Chambre, M. Broadbent a rap-

pelé que la General Motors était à « considérer » un investissement à Boisbriand, justement parce que GM respecte les cibles du Pacte de l'auto. « Le gouvernement juge-t-il nécessaire de continuer avec ces « sauvegardes » dans le Pacte de l'automobile? » a-t-il demandé.

Pour le gouvernement, le ministre du Développement industriel régional, M. Michel Côté, a soutenu que les pourparlers seraient maintenus avec l'industrie pour qu'elle respecte les normes édictées par l'accord canado-américain sur l'auto.

Rejet d'une demande de débat sur la peine capitale

OTTAWA (PC) — Un comité des Communes a rejeté vendredi une demande de débat sur la peine de mort, mais a par contre approuvé une motion obligeant le Parlement à discuter du sujet controversé de l'avortement.

Le comité de sept membres représentant les divers partis en Chambre s'occupe particulièrement des motions des députés de l'arrière-ban.

C'est le député conservateur Gus Mitges qui avait déposé la motion demandant au gouvernement d'enchâsser les droits du foetus humain dans la Charte des droits. Les députés devront débattre le sujet durant cinq heures, après quoi ils se prononceront par vote.

Même si les députés donnaient leur approbation à une telle motion, il n'est nullement assuré qu'on amen-

dera la Constitution afin de rendre l'avortement thérapeutique illégal, parce tout amendement constitutionnel doit recevoir le consentement de sept provinces représentant au moins 50 pour cent de la population.

Quant à la motion sur le retour de la peine de mort, c'était la deuxième fois depuis un an que le député Bill Dommi la soumettait.

IMMERSION EN ANGLAIS À TORONTO

Pour gens d'affaires
Programme intensif de deux semaines avec activités socio-professionnelles.

Pour étudiants
Programme intensif de quatre semaines avec activités d'intégration au milieu anglophone.

HÉBERGEMENT CHEZ DES FAMILLES ANGLOPHONES

À MONTRÉAL, COMMUNIQUEZ AU (514) 381-4053



1255 YONGE STREET, TORONTO, ONTARIO M4T 1W6



VILLA-MARIA

4245, boulevard Décarie, Montréal

Cours secondaire complet, Externat pour filles. À proximité du métro Villa-Maria.

Établissement d'enseignement privé, déclaré d'intérêt public, dirigé par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

EXAMENS D'ADMISSION

DATE: 15 novembre 1986, secondaire I
6 décembre 1986, secondaire I, II, III, IV, V

HEURE: 8:30 a.m.

FRAIS: 20,00\$

Bureau des admissions 484-4950

COURS INTENSIFS CONVERSATION ANGLAISE

6 niveaux
1er déc. au 19 déc. '86
Lundi au vendredi
9 hres à 12 hres
13 hres à 16 hres
95\$ (87 hres — 3 sem.)

Test de classement:
27 et 28 octobre
de 13 hres à 16 hres
de 19 hres à 21 hres

En collaboration avec le service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.

Pour de plus amples renseignements téléphonez-nous au 277-3323

5550 avenue du Parc Succursale Internationale MONTREAL

STANISLAS

ADMISSIONS 87-88

Élémentaire: Mme S. LOISIER
Secondaire: Mmes J. MARTHONE & M. DESLAURIERS
Collégial: Mme L. VOGLIMACCI

273-9521

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Pour renseignements: Francine Gingras
842-9645

Votre prochain voyage... dans le métro de Montréal ou le métro de Paris???

Votre «ticket» pour une emballante carrière dans le voyage disponible chez nous à:

L'ÉCOLE CANADIENNE DE VOYAGES
1000 rue St-Antoine, ouest #406
Montréal
TÉL.: 397-1570

• session intensive de 14 semaines ou de 22 semaines (théorie)
• cours enseignés par des professionnels actifs du voyage
• RESERVEC II et stage suivi de 8 semaines dans l'industrie

Prochain cours — anglais — 25 nov. (le soir)
Prochain cours — français — 5 janvier (le jour)

Pour de plus amples détails contactez-nous dès maintenant
Permis 749734 du Min. de l'Éducation

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La libération des otages américains au Liban et les relations avec l'Iran

Les États-Unis reconnaissent l'existence d'efforts secrets

WASHINGTON (Reuter, AFP) — La Maison Blanche a reconnu hier l'existence d'efforts secrets pour obtenir la libération d'otages américains au Liban, mais s'est refusée à donner la moindre précision sur leur nature.

Dans un face-à-face houleux avec la presse, le porte-parole présidentiel, M. Larry Speakes, a opposé une série de « sans commentaire » à des questions sur les informations selon lesquelles Washington aurait à ces fins fait parvenir à l'Iran des pièces détachées d'équipements militaires, et ce en dépit de l'opposition de hauts responsables comme, MM. George Shultz et Caspar Weinberger.

De son côté, le président Reagan, qui recevait à la Maison Blanche M. David Jacobsen — l'otage américain libéré le week end dernier — a déclaré « qu'il était impossible de répondre aux questions ayant trait (aux tractations avec l'Iran) sans mettre en danger » la vie ou la libération des autres otages.

Interrogé sur d'éventuelles dissensions au sein du gouvernement américain et les réserves qu'aurait exprimées M. Shultz ainsi que le secrétaire à la défense Caspar Weinberger, M. Reagan a répondu : « Nous avons tous travaillé ensemble ».

Interrogé en Irlande sur le chemin du retour à Washington, le secrétaire d'État Shultz s'est refusé pareillement à tout commentaire sur ces informations, reprises hier dans plusieurs quotidiens américains, en indiquant que seule la Maison Blanche était habilitée à y répondre.

Le chef de la diplomatie américaine, qui a eu des entretiens dans la matinée à Paris avec MM. François Mitterrand et Jacques Chirac après avoir participé à Vienne à la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe, a cependant réaffirmé, d'un point de vue personnel, son hostilité à toute négociation avec les « terroristes ».

« La Maison Blanche est en charge de l'exécutif. Elle a publié un communiqué stipulant que toutes ces questions seront abordées par la Maison Blanche », a-t-il expliqué.

Après ses entretiens avec les di-



M. Speakes

rigeants français, M. Shultz avait réaffirmé la détermination franco-américaine de faire échec à « cette terrible évolution » du terrorisme.

Pressé par les journalistes accrédités à la Maison Blanche, M. Speakes a déclaré : « Nous opposerons un sans commentaire à toutes les questions ».

« Tous les articles sur le sujet sont très, très, très nuisibles. Des initiatives sont contestées par des gens qui ne savent pas de quoi ils parlent », a-t-il ajouté.

« Ce que nous avons fait et ce que

nous ferons » n'a d'autre but que d'obtenir la libération des otages américains, a poursuivi le porte-parole.

Prié de justifier le mutisme observé par la Maison Blanche, M. Speakes a opposé un nouveau « sans commentaire », se bornant uniquement à confirmer que le Conseil national de sécurité avait la responsabilité des efforts en cours.

À propos de M. Shultz, M. Speakes a déclaré qu'il avait « participé depuis le début » aux décisions du gouvernement. Comme on lui demandait s'il avait été « muselé » par la Maison Blanche, il a répondu : « Non, ce a été sa propre décision (...) Il a renvoyé toutes les questions là-dessus à la Maison Blanche, mais nous ne lui avons pas demandé de le faire ».

Jeudi soir, l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Robert McFarlane, qui, si l'on en croit la presse nationale, aurait effectué en septembre une mission secrète à Téhéran, avait dénoncé comme « fantaisistes » certaines des informations parues ces jours derniers.

Intervenant au cours d'une réunion publique à Cleveland (Ohio), il s'est cependant refusé à faire la part du vrai dans toutes ces informations, et notamment sur la réalité de sa mission en Iran, déclarant : « J'attends le moment approprié pour faire des commentaires. Ce moment n'est pas venu ».

Le président Reagan avait pour sa part estimé jeudi que les informations sur un accord secret avec l'Iran étaient dénuées de fondement, ajoutant que de telles allégations mettaient en péril la sécurité des otages toujours détenus.

Pourtant, si l'on en croit le Washington Post, M. Shultz se serait plaint à Reagan qu'un accord secret prévoyant d'échanger les otages contre des livraisons d'armes allait à l'encontre de la politique américaine en matière de « terrorisme ».

À Téhéran, le président du parlement iranien, Ali Akbar Hachemi Rafsanjani, qui avait lui-même fait état de la mission de McFarlane, a réitéré hier sa proposition d'intervenir en faveur des otages américains à la condition que les livraisons d'armes, actuellement suspendues par Washington, reprennent.

Rafsanjani a ajouté que Washington résoudre la question des otages plus aisément en s'adressant directement aux ravisseurs, non sans estimer que les moyens détournés employés par la Maison Blanche masquaient une intention de renouer avec Téhéran.

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

Rencontre avec des Palestiniens Des pacifistes israéliens reviennent de Roumanie

JÉRUSALEM (AFP) — Les pacifistes israéliens qui avaient rencontré des représentants de l'OLP en Roumanie sont arrivés hier à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv où ils ont été accueillis simultanément par les applaudissements de leurs sympathisants et par les slogans d'une foule hostile.

Plusieurs familles israéliennes endeuillées par des attentats palestiniens avaient déployé une immense banderole accusant les pacifistes d'être des « traîtres ».

Quatre des membres de la délégation, MM Latif Dori, Adam Keller, Réouven Kaminer ainsi que Mem Yaël Lotaf ont été convoqués pour enquête demain par la police.

Les membres de la délégation israélienne se sont pour leur part déclarés satisfaits du colloque. « L'OLP a pour la première fois délégué ses représentants pour entamer un dialogue avec des Israéliens qui s'affichent ouvertement en tant que patriotes », a ainsi affirmé M. Latif Dori.

Cette rencontre s'est achevée sans incident, jeudi, à Costinesti, malgré les menaces dont certains participants ont été l'objet.

Bien qu'elle ait surtout eu valeur de symbole, cette rencontre israélo-palestinienne, réduite à deux jours, ne devrait cependant pas rester sans conséquences pour l'avenir, estiment les observateurs.

S'agissant des participants, les Is-

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

Manifestation pacifique en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans le calme hier en fin de matinée à Port-au-Prince en faveur des droits de la personne contre le retour sur la scène politique d'un parti duvalériste.

Cette manifestation, la plus importante à Port-au-Prince depuis la chute de Jean-Claude Duvalier, avait été convoquée par la majorité de la classe politique et syndicale haïtienne dans le cadre d'une « journée de solidarité nationale et internationale » organisée par la mission Alpha, organisme d'alphabétisation de l'église catholique, pour la disparition d'un des siens, M. Charlot Jacquin, arrêté le 19 septembre dernier.

Les organisateurs, les partis politiques et les médias ont cependant étendu l'objet de ce rassemblement aux violations des droits de la personne et au retour sur la scène politique des duvaléristes qui ont lancé un nouveau parti le 30 octobre.

Dans une déclaration, M. Jean-Claude Bajoux, directeur du Centre oucuménique des droits de l'homme en Haïti, a estimé que « l'ampleur de cette manifestation montre bien l'unité du peuple haïtien pour réclamer le respect de la vie et des droits humains ».

« C'est un avertissement au gouvernement pour qu'il respecte ces droits et dialogue avec le peuple, ce qu'il ne fait plus depuis plusieurs mois », a déclaré M. Bajoux.

Jeudi, un mouvement de grève avait complètement paralysé les transports routiers haïtiens. Les

chauffeurs entendaient protester contre la mort d'un des leurs, Jules Louis, abattu par un sous-officier le 27 octobre dans une caserne à Fonds Verette (sud-est de la capitale).

Par ailleurs, des équipements militaires américains ainsi que onze mécaniciens devaient arriver hier après-midi à Port-au-Prince dans le cadre de l'assistance militaire des États-Unis à Haïti, a-t-on annoncé officiellement dans la capitale haïtienne.

De source proche de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince, on indique que ces équipements qui ne comportent aucune arme consistent en un lot de 3,000 uniformes, 2,000 paires de bottes, deux ambulances, des équipements radio et des pièces de rechange pour des moteurs de véhicules.

Les 11 mécaniciens militaires, dont la mission est de un mois, seront affectés à l'entraînement et au perfectionnement de leurs homologues haïtiens.

Une aide militaire d'un maximum de quatre millions de dollars a par ailleurs été accordée à Haïti dans le cadre de l'exercice 1986-1987 par le Congrès américain en octobre dernier, précise-t-on de même source.

On indique enfin de même source qu'une aide de plus de \$100 millions (dont le montant sera précisé dans les prochains jours) des États-Unis à Haïti a également été accordée au titre de l'assistance économique et de l'aide au développement.

Droits humains Une conférence à Moscou?

Vienne (AFP) — Les Occidentaux envisagent de prendre au sérieux la suggestion faite mardi lors de la conférence sur la Sécurité et la coopération en Europe — par le chef de la diplomatie soviétique, M. Édouard Chevardnadze, d'organiser à Moscou une conférence internationale sur les Droits de la personne.

Le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, a été le premier à le laisser entendre hier, au lendemain d'une réunion des 16 de l'Alliance atlantique au cours de laquelle l'idée a été débattue.

Le calcul des Occidentaux est évident : pourrait-on imaginer, comme l'a fait remarquer jeudi le secrétaire d'État français aux Droits de l'homme, M. Claude Malhuret, une conférence sur les droits de la personne se tenant à quelques centaines de mètres des prisons où sont détenus les membres des groupes de surveillance des accords d'Helsinki, et alors que des milliers de Juifs sont empêchés d'émigrer?

M. Malhuret, parlant aux participants à la « conférence parallèle » sur les droits de la personne qui s'élevait d'indignation devant « l'hyprocrisie » de la proposition soviétique, l'avait qualifiée de « surréaliste ».

Après mûre réflexion, l'idée a fait son chemin d'essayer au contraire d'arracher à Moscou les concessions qui permettraient la mise en oeuvre de ce projet.

La tâche risque d'être ardue, malgré de récents gestes soviétiques remarqués comme la libération de certains dissidents très connus ou la nouvelle législation sur les délais d'examen des demandes d'émigration ou d'entrée.

M. Chevardnadze a bien précisé ce qu'il entendait par « droits de la personne » (droit de travailler, d'être logé, de se reposer, de bénéficier de l'enseignement gratuit, de l'assistance médicale et sociale, etc.), accusant les États-Unis de les violer « systématiquement et massivement ».

De son côté, le ministre est-allemand des Affaires étrangères, M. Oskar Fischer, a souligné hier que « les droits de la personne sont inséparables du droit de tout homme à la vie, c'est à dire à la paix, car seuls les vivants peuvent profiter de leurs droits et libertés ».

Rencontre avec des Palestiniens Des pacifistes israéliens reviennent de Roumanie

JÉRUSALEM (AFP) — Les pacifistes israéliens qui avaient rencontré des représentants de l'OLP en Roumanie sont arrivés hier à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv où ils ont été accueillis simultanément par les applaudissements de leurs sympathisants et par les slogans d'une foule hostile.

Plusieurs familles israéliennes endeuillées par des attentats palestiniens avaient déployé une immense banderole accusant les pacifistes d'être des « traîtres ».

Quatre des membres de la délégation, MM Latif Dori, Adam Keller, Réouven Kaminer ainsi que Mem Yaël Lotaf ont été convoqués pour enquête demain par la police.

Les membres de la délégation israélienne se sont pour leur part déclarés satisfaits du colloque. « L'OLP a pour la première fois délégué ses représentants pour entamer un dialogue avec des Israéliens qui s'affichent ouvertement en tant que patriotes », a ainsi affirmé M. Latif Dori.

Cette rencontre s'est achevée sans incident, jeudi, à Costinesti, malgré les menaces dont certains participants ont été l'objet.

Bien qu'elle ait surtout eu valeur de symbole, cette rencontre israélo-palestinienne, réduite à deux jours, ne devrait cependant pas rester sans conséquences pour l'avenir, estiment les observateurs.

S'agissant des participants, les Is-

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste israélienne Yaem Notam. Selon elle, l'essentiel est que « la rencontre crée un précédent ».

raéliens ont ouvertement bravé la loi votée récemment par le Parlement israélien, qui bannit tout contact avec l'OLP, considérée par Israël comme une « organisation terroriste ».

Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. « Nous avons été menacés. Les Israéliens risquent trois années de prison, nous, nous risquons d'être tués », a déclaré le conseiller de Yasser Arafat, M. Amad Thakour, après la rencontre. Les délégués palestiniens ont notamment rappelé le cas de Palestiniens victimes de radicaux arabes opposés à un dialogue avec les Israéliens, la plus récente affaire du genre étant celle d'Issam Sartou, assassiné au Portugal il y a deux ans.

Les Israéliens ont appelé l'OLP à élaborer une « stratégie du dialogue », tout en dénonçant l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les participants palestiniens, parmi lesquels figurait un journaliste, Mme Raymonda Tawill, ont salué « l'initiative courageuse » de leurs interlocuteurs israéliens.

« Ouvrir pour la paix est une tâche dangereuse et compliquée. Ce n'est pas en un jour que nous surmonterons nos divergences », a déclaré à l'issue de la rencontre l'écrivain et journaliste

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

Propriétés à vendre 101

SOYEZ PRUDENT INSPECTEZ AVANT L'ACHAT
Richard Santo
671-3661

ROYAL LEPAGE

Services immobiliers Royal LePage Inc.
BOUCHERIE
Vaste bungalow avec salle à dîner, foyer, garage. Dans croissant. Près transport. 89 000.
Jocelyne Dostaler
672-6020, 655-5521.

Propriétés à vendre 101

A BORDEAUX, quadruplex neuf, 6½, 4½, (23½) Super design, foyer, tourbillon, Jenn-Air, garage, paisible. \$335.000. 331-5291, 331-7139.

Propriétés à vendre 101

A L.D.R., superbe cottage canadien, 900, 4 chambres, sous-sol fini, foyer, garage à vendre. \$132.000 urgent faut vendre. Gisèle L'Espérance, 661-4019, 661-5220, Le Permant Ctr.

Propriétés à vendre 101

BEACONSFIELD, superbe cottage très privé, paysager-expert, 4 chambres. Peut visiter. Financement jusqu'à 90%. VISITE: sam/dim, 2-4h, pm. 250, Markham 731-3713, 695-0583.

Propriétés à vendre 101

BROSSARD "V" bungalow, 1963, 3 chambres, sous-sol fini, foyer, 99.500.00 privé. 465-3012.

Propriétés à vendre 101

BROSSARD (S) secteur de prestige, grande maison 39 X 30, 2 étages, garage 1 1/2 X 2 1/2, 4 grandes chambres, salle de séjour au rez-de-chaussée, ascenseur central, Jenn-Air, deux entrées, salle de bain 12 X 12 1/2, avec grand bain tourbillon/thérapeutique, etc. \$188.000. 465-3237 ou lundi au vendredi, de 9h à 17h. 532-4433.

Propriétés à vendre 101

CANDIAC, Parc Laurier, luxueux cottage moderne, chauffage central, air climatisé, construction 1986, de qualité supérieure, \$210.000, négocié directement avec propriétaire. 595-1740.

Propriétés à vendre 101

CARRÉ ST-LOUIS, face au parc. Superbe logement rénové dans maison victorienne 3609-06 Laval. 844-2983, 488-2833.

Propriétés à vendre 101

CHARMANT MAISON, bon rond, 8 pièces, sur 5 acres de terrain, complètement redécorée, meublée, 3 chambres, salle de bain complète, 1/2 façade pierre, 3 chambres, tout équipé, rénové. \$119.900. 695-6881.

Propriétés à vendre 101

CÔTE-DES-NEIGES, magnifique cottage, 5 chambres, 2 garages, grand jardin, sous-sol avec entrée indépendante. JEANINE BELLAIR, 733-3142, 735-2761. LE PERMANENT COURTIER.

Propriétés à vendre 101

COTTAGE VICTORIAN, sur Rivière l'Acadie. Rénové 1979, grandes pièces, 4 chambres, piscine creusée, 30.000 p.c.a., foyer, 346-4918, soir / fin de semaine.

Propriétés à vendre 101

DELMORIMIER, près Rachel, grand duplex détaché, terrain 36 X 120, tout prêt à l'achat, stationnement, grand potentiel. Stélla Bucu, 471-9875, P. Voghel, 386-0517, Bureau: 527-3131, RE/MAX DU PLATEAU INC. CRT.

Propriétés à vendre 101

KIRKLAND SUD, townhouse/condo, 3 c.c., \$750, chauffe, patio privé, accès piscine. 1er nov. entré en cours, J. Laudi, 663-3533, 695-9820.

Propriétés à vendre 101

KIRKLAND SUD, cottage 4 + 1 chambre, avec hall bar. Près parc. \$1.150. Joyce Werry, 694-1886 - 6900. RE/MAX ROYAL.

Propriétés à vendre 101

MONT-REMBLANT luxueuse maison, 4 c.c., toute équipée, 5 min. des pentes de ski, coté sud, disponibilité du 1er novembre au 1er mai. 666-7807, fin de sem.: 430-0995 ou 819-425-7347.

Propriétés à vendre 101

N.D.G., Cottage 3 c.c., spacieux, rénové, équipé, jardin, foyer, métro. Immediat. \$825. 487-2032.

Propriétés à vendre 101

OUTREMONT superbe maison de ville, 8 pièces, chauffée, sous-sol avec foyer, appareils électriques, garage, \$1.700.000. 655-7159.

Propriétés à vendre 101

OUTREMONT rue Querbes près La Jolie, 2 pièces de 7½, dans un duplex entièrement rénové, chauffage électrique, insonorisé, frais peints, planchers vernis, armoires en mélamine. Poêle et réfrigérateur non inclus. Stationnement. Entrée lav./séch. dans s/sol. Disponibles le 1er novembre. 276-6041.

Propriétés à vendre 101

ROSEMERE, 6 pièces, \$129.000. Attendez signal. 330-6874.

Propriétés à vendre 101

SAINT-LAURENT OUEST secteur sélect, bungalow 3 plus 1, impeccable, 2 s/bain, 7.000 p.c.a. près école, etc. toit, tapis, fenêtres neuves. B.B.Q. * 9.000.00 747-6090, 695-2492.

Propriétés à vendre 101

ST-DAMIEN DE BRANDON, (100 km. de Mt), superbe victorienne, taxes \$300. par année, centre du village, face à l'église, vaste terrain plus bâtiments et garage, 5 chambres, 2 salles de bain. Idéal pour retraite ou auberge, restaurant. 835-5503.

Propriétés à vendre 101

ST-FRANÇOIS DU LAC, cottage, garage, très grand terrain, autres bâtiments. Prix négociable. A VOIR ABSOLUMENT. Richard Laverdière, 651-1000, 679-5785. MONTREAL TRUST COURTIER.

Propriétés à vendre 101

ST-GÉRARD MAJELLA près l'Assomption, maison neuve, 35 X 42, terrain 283 X 128 p.c.a., grand 6½, salle de bain céramique, foyer et cheminée briques, chambre froide, armoires de cuisine en chêne, paisible, taxes basses. \$71.500.00 352-1591.

Propriétés à vendre 101

ST-JOSEPH DU LAC, SUPERBE CANADIENNE 82, \$129.500, allure début du siècle, 9 pièces, 3 chambres, spacieux & fonctionnel, 25 pompiers. Charles Montaigne, 472-3161, 472-9704. ROYAL LEPAGE L.T.E.E. CRT.

Propriétés à vendre 101

ST-LAMBERT (VIEUX), 4 chambres, superbe maison, paysagement très soigné, piscine, près autobus, parc, école, arna, golf. Pour professionnel ou exécutif. Après 6h. 672-9960.

Propriétés à vendre 101

ST-MICHEL de Napierville, propriété antique, toute rénovée, incluant foyer, poêle combustion lente, maison avec beaucoup de charme. Ancienne école. Robert Lacasse, Turgeon & ass. 454-6880.

Propriétés à vendre 101

STE-AGATHE, 2 étages, 11 pièces, grand terrain, remise, ski alpin, golf, \$225.000. 819-326-3637.

Propriétés à vendre 101

STE-BEATRIX 2 étages, électrique, grand terrain, remise, ski alpin, golf, \$26.000.00 589-3715.

Propriétés à vendre 101

TRIPLEX IDEAL BUREAUX, commerce, St-Denis, près Jarry, bas loyer, IMM. GRAND PRIX CRT. H. Desjardins, 669-8232.

Propriétés à vendre 101

URGENT, A SAISIR, R.D.P. Secteur résidentiel, 27e Avenue, à vendre. Terrain 6.080 pi.c.a. environ, comprenant 15 lots avec permis de construire, avec petite maison. \$55.000.00. Agente s'abstient. Tél: (514)648-1131.

Propriétés à vendre 101

VAUDREUIL, cottage 1978, avec garage, 4 chambres, salle à manger, sous-sol fini, 2½ salles de bain, foyer pierre au salon, armoires chêne, portes-miroir, terrain clôturé et paysager. \$99.000. pas d'impôt. 455-1500, après 18h.

Propriétés à vendre 101

VOYAGEZ VERS MONTREAL, moins d'une heure. Belles maisons, fermes. Service courtis. Sauvé REAL ESTATE 1-613-225-2940, 931-2953.

Propriétés à vendre 101

WEST BOLTON, 33 acres, superbe vue du Lac Brome, étang ensemencé de poissons. Spacieux 44 X 32, garage 57 X 41. Endroit idéal pour construire. IRON HILL, terrain vacant 7,6 acres, 4/5 boisé, plateau avec vue superbe des montagnes de Bromont, ruisseau, \$17.000.

Propriétés à vendre 101

CAMPAGNE, petite maison très propre, 2 chambres, terrain 192' X 57', ruisseau boisé. Endroit très paisible. L'UNE AUBAINE, \$32.000.

Propriétés à vendre 101

VILLE DE LAC BROME, droit de passage au lac, maison, 2 chambres, sur services de la ville, sous-sol, garage, pour vente rapide. \$42.000.

Propriétés à vendre 101

VOUS VOULEZ DEVENIR A LA CAMPAGNE, 5 milles de l'autoroute, l'ouest l'ouest, 12 logements à haut revenus. MAURICE LAROCHE, 1-451-5544.

Propriétés à vendre 101

PRÉS ST-DENIS & DES PINS, 6-pièces, tout rénové, \$31.000. revenu. L. Hurlbutier F.R. 735-6433, 488-3989 R21.

Propriétés à vendre 101

RIVE-SUD, 2 X 15 logements de 3½, revenus: \$120.000. Prix: \$710.000. comptant. \$90.000. Récent rénové. 282-9744.

Propriétés à vendre 101

ROSEMERE, triplex, près parc, école, cégep, métro, magasins, impeccable. Plomberie, électricité, portes, fenêtres, rénovés, très bons revenus, pas d'agent. \$196.000. 376-1659, 525-2541.

Propriétés à vendre 101

RUE ADAM, 2 MAISONS JUMÉLÉES, de 3 logements de 7 pièces chacune, 2 logements de 10 pièces, 4 logements mixtes, communiquant de l'intérieur. 522-7359. Entré 8h. et 18.30h.

Propriétés à vendre 101

VERDUN, duplex, 2 X 6½, grand salon, cuisine, nouvelle plomberie, nouvelles fenêtres, 2 systèmes de chauffage séparés. Propriété à revenus, avec très bon potentiel. Demande: \$119.000. Grace Courty, 483-1373, RE/MAX N.D.G. Inc. 484-8400.

Propriétés à vendre 101

SAINT-LAURENT OUEST secteur sélect, bungalow 3 plus 1, impeccable, 2 s/bain, 7.000 p.c.a. près école, etc. toit, tapis, fenêtres neuves. B.B.Q. * 9.000.00 747-6090, 695-2492.

Propriétés à vendre 101

ST-DAMIEN DE BRANDON, (100 km. de Mt), superbe victorienne, taxes \$300. par année, centre du village, face à l'église, vaste terrain plus bâtiments et garage, 5 chambres, 2 salles de bain. Idéal pour retraite ou auberge, restaurant. 835-5503.

Propriétés à vendre 101

ST-FRANÇOIS DU LAC, cottage, garage, très grand terrain, autres bâtiments. Prix négociable. A VOIR ABSOLUMENT. Richard Laverdière, 651-1000, 679-5785. MONTREAL TRUST COURTIER.

Propriétés à vendre 101

ST-GÉRARD MAJELLA près l'Assomption, maison neuve, 35 X 42, terrain 283 X 128 p.c.a., grand 6½, salle de bain céramique, foyer et cheminée briques, chambre froide, armoires de cuisine en chêne, paisible, taxes basses. \$71.500.00 352-1591.

Propriétés à vendre 101

ST-JOSEPH DU LAC, SUPERBE CANADIENNE 82, \$129.500, allure début du siècle, 9 pièces, 3 chambres, spacieux & fonctionnel, 25 pompiers. Charles Montaigne, 472-3161, 472-9704. ROYAL LEPAGE L.T.E.E. CRT.

Propriétés à vendre 101

ST-LAMBERT (VIEUX), 4 chambres, superbe maison, paysagement très soigné, piscine, près autobus, parc, école, arna, golf. Pour professionnel ou exécutif. Après 6h. 672-9960.

Propriétés à vendre 101

ST-MICHEL de Napierville, propriété antique, toute rénovée, incluant foyer, poêle combustion lente, maison avec beaucoup de charme. Ancienne école. Robert Lacasse, Turgeon & ass. 454-6880.

Propriétés à vendre 101

STE-AGATHE, 2 étages, 11 pièces, grand terrain, remise, ski alpin, golf, \$225.000. 819-326-3637.

Propriétés à vendre 101

STE-BEATRIX 2 étages, électrique, grand terrain, remise, ski alpin, golf, \$26.000.00 589-3715.

Propriétés à vendre 101

TRIPLEX IDEAL BUREAUX, commerce, St-Denis, près Jarry, bas loyer, IMM. GRAND PRIX CRT. H. Desjardins, 669-8232.

Propriétés à vendre 101

URGENT, A SAISIR, R.D.P. Secteur résidentiel, 27e Avenue, à vendre. Terrain 6.080 pi.c.a. environ, comprenant 15 lots avec permis de construire, avec petite maison. \$55.000.00. Agente s'abstient. Tél: (514)648-1131.

Propriétés à vendre 101

VAUDREUIL, cottage 1978, avec garage, 4 chambres, salle à manger, sous-sol fini, 2½ salles de bain, foyer pierre au salon, armoires chêne, portes-miroir, terrain clôturé et paysager. \$99.000. pas d'impôt. 455-1500, après 18h.

Propriétés à vendre 101

VOYAGEZ VERS MONTREAL, moins d'une heure. Belles maisons, fermes. Service courtis. Sauvé REAL ESTATE 1-613-225-2940, 931-2953.

Propriétés à vendre 101

WEST BOLTON, 33 acres, superbe vue du Lac Brome, étang ensemencé de poissons. Spacieux 44 X 32, garage 57 X 41. Endroit idéal pour construire. IRON HILL, terrain vacant 7,6 acres, 4/5 boisé, plateau avec vue superbe des montagnes de Bromont, ruisseau, \$17.000.

Propriétés à vendre 101

CAMPAGNE, petite maison très propre, 2 chambres, terrain 192' X 57', ruisseau boisé. Endroit très paisible. L'UNE AUBAINE, \$32.000.

Propriétés à vendre 101

VILLE DE LAC BROME, droit de passage au lac, maison, 2 chambres, sur services de la ville, sous-sol, garage, pour vente rapide. \$42.000.

Propriétés à vendre 101

VOUS VOULEZ DEVENIR A LA CAMPAGNE, 5 milles de l'autoroute, l'ouest l'ouest, 12 logements à haut revenus. MAURICE LAROCHE, 1-451-5544.

Propriétés à vendre 101

PRÉS ST-DENIS & DES PINS, 6-pièces, tout rénové, \$31.000. revenu. L. Hurlbutier F.R. 735-6433, 488-3989 R21.

Propriétés à vendre 101

RIVE-SUD, 2 X 15 logements de 3½, revenus: \$120.000. Prix: \$710.000. comptant. \$90.000. Récent rénové. 282-9744.

Propriétés à vendre 101

ROSEMERE, triplex, près parc, école, cégep, métro, magasins, impeccable. Plomberie, électricité, portes, fenêtres, rénovés, très bons revenus, pas d'agent. \$196.000. 376-1659, 525-2541.

Propriétés à vendre 101

RUE ADAM, 2 MAISONS JUMÉLÉES, de 3 logements de 7 pièces chacune, 2 logements de 10 pièces, 4 logements mixtes, communiquant de l'intérieur. 522-7359. Entré 8h. et 18.30h.

Propriétés à vendre 101

VERDUN, duplex, 2 X 6½, grand salon, cuisine, nouvelle plomberie, nouvelles fenêtres, 2 systèmes de chauffage séparés. Propriété à revenus, avec très bon potentiel. Demande: \$119.000. Grace Courty, 483-1373, RE/MAX N.D.G. Inc. 484-8400.

App. et log. à louer 160

SAINT-LAURENT OUEST secteur sélect, bungalow 3 plus 1, impeccable, 2 s/bain, 7.000 p.c.a. près école, etc. toit, tapis, fenêtres neuves. B.B.Q. * 9.000.00 747-6090, 695-2492.

App. et log. à louer 160

ST-DAMIEN DE BRANDON, (100 km. de Mt), superbe victorienne, taxes \$300. par année, centre du village, face à l'église, vaste terrain plus bâtiments et garage, 5 chambres, 2 salles de bain. Idéal pour retraite ou auberge, restaurant. 835-5503.

App. et log. à louer 160

ST-FRANÇOIS DU LAC, cottage, garage, très grand terrain, autres bâtiments. Prix négociable. A VOIR ABSOLUMENT. Richard Laverdière, 651-1000, 679-5785. MONTREAL TRUST COURTIER.

App. et log. à louer 160

ST-GÉRARD MAJELLA près l'Assomption, maison neuve, 35 X 42, terrain 283 X 128 p.c.a., grand 6½, salle de bain céramique, foyer et cheminée briques, chambre froide, armoires de cuisine en chêne, paisible, taxes basses. \$71.500.00 352-1591.

App. et log. à louer 160

ST-JOSEPH DU LAC, SUPERBE CANADIENNE 82, \$129.500, allure début du siècle, 9 pièces, 3 chambres, spacieux & fonctionnel, 25 pompiers. Charles Montaigne, 472-3161, 472-9704. ROYAL LEPAGE L.T.E.E. CRT.

App. et log. à louer 160

ST-LAMBERT (VIEUX), 4 chambres, superbe maison, paysagement très soigné, piscine, près autobus, parc, école, arna, golf. Pour professionnel ou exécutif. Après 6h. 672-9960.

App. et log. à louer 160

ST-MICHEL de Napierville, propriété antique, toute rénovée, incluant foyer, poêle combustion lente, maison avec beaucoup de charme. Ancienne école. Robert Lacasse, Turgeon & ass. 454-6880.

App. et log. à louer 160

STE-AGATHE, 2 étages, 11 pièces, grand terrain, remise, ski alpin, golf, \$225.000. 819-326-3637.

App. et log. à louer 160

STE-BEATRIX 2 étages, électrique, grand terrain, remise, ski alpin, golf, \$26.000.00 589-3715.

App. et log. à louer 160

TRIPLEX IDEAL BUREAUX, commerce, St-Denis, près Jarry, bas loyer, IMM. GRAND PRIX CRT. H. Desjardins, 669-8232.

App. et log. à louer 160

URGENT, A SAISIR, R.D.P. Secteur résidentiel, 27e Avenue, à vendre. Terrain 6.080 pi.c.a. environ, comprenant 15 lots avec permis de construire, avec petite maison. \$55.000.00. Agente s'abstient. Tél: (514)648-1131.

App. et log. à louer 160

VAUDREUIL, cottage 1978, avec garage, 4 chambres, salle à manger, sous-sol fini, 2½ salles de bain, foyer pierre au salon, armoires chêne, portes-miroir, terrain clôturé et paysager. \$99.000. pas d'impôt. 455-1500, après 18h.

App. et log. à louer 160

VOYAGEZ VERS MONTREAL, moins d'une heure. Belles maisons, fermes. Service courtis. Sauvé REAL ESTATE 1-613-225-2940, 931-2953.

App. et log. à louer 160

WEST BOLTON, 33 acres

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par le poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TÉLÉPHONE 286-1200

App./log. à louer 160

LE SIEUR LAFONTAINE

1075 est rue Sherbrooke
4 1/2 - 5 1/2 de 960\$ à 1325\$
Dans ce condominium de prestige, foyer, ascenseur, bain, tourbillon, piscine, sauna, loggia vitrée, espace de stationnement, service de conciergerie, équipement électrique fourni ou non.
523-5917
10-11-86

App. et log. à louer 160

PRÈS DE L'U. de MtL, bas duplex, 7 1/2 étag. garage, etc. libre le 1^{er} déc. 1986. 18 et 22h. 735-8664.

PRÈS MÉTRO BERRI, grand 6 pièces sur deux étages, 3 c.c., 1 1/2 salle de bain, espace pour bureau, chauffage électrique, court arrière, \$800. 522-4153.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5^e, installation, laveuse, sècheuse, neuf, libre, 11,000\$. car., \$700. 273-0198. 935-0951.

QUARTIER VILLERAY, grand 5^e fermé, 3e étage, complètement rénové, entrée laveuse/sècheuse. \$440. 272-3276.

QUEEN MARY, superbe 5^e, ensoleillé, planchers en bois, rénové, près métro Snowdon. \$625. Libre 1^{er} décembre. Jour: 341-3828 ou 382-3030 poste 338, soir: 737-1801 après 9h.

R.D.P. A Bombardier-Maurice Duplessis, grand 6^e neu, garage salle de jeux, foyer, chambre froide, 327-3889. 455-0245.

REPENTIGNY, près centre d'Achats, 4^e, entrée laveuse/sècheuse, stationnement 2 autos. Mois gratuit, à partir de \$315. 585-9068, soir: 663-3444.

RIDGEWOOD 620, Beau 5 1/2 à louer, chauf., sauna, piscine. \$890/mois. 739-4587.

ROSEMONT, 1 1/2, 2^e, tout compris, frais peints, stores vénitiques, tapis neufs, métro Pie IX, commodités. \$300. 325. 663-3284.

ROSEMONT, 3^e à vendre, près Bélanger, 1^e 1/2, 2^e étages, 3 c.c., 3400, tout compris, propre. 667-4730.

SANQUINETT ET SHERBROOKE, 2e étage, 5 1/2, 1 chambre fermée, rénové, meublé. \$450. 842-2327.

SOUS-LOCATION: Haut de duplex près métro, 6^e, chauf., garage \$650. 729-0887, 344-4880.

SOUS-LOUER, grand 6^e, rénové, tout équipé, ensoleillé. Près métro, \$550. 848-2236, 488-7600, soir.

SOUS-LOUER bas duplex, 6^e, garage, entrée idéal pour enfants. \$730. 950-2900, jour: 274-1315.

SUPERBE ÉDIFICE LUXUEUX dans Outremont. Premiers tois, appartements disponibles. 1 X 3 1/2, 1 X 4 1/2. Sous-location si désiré. 277-5983.

TRIPLEX NEUF, superbe 4 1/2. Libre immédiatement, tapis mur à mur, chauffage électrique. 1^{er} Avenue P.A.T. genre condo, au 425, 400, bail 19 mois. Possibilité. 252-0177.

VIEUX-QUÉBEC SUPERBES APP. RENOVÉS Disponibles immédiatement, foyer, murs de pierre, 1 et 3 chambres, appareils électriques si désiré. 418-8949-9216.

VILLE ST-PIERRE: bas dupl. 5 1/2, jardin, possibilité garage. Aussi 2 1/2, chauf. élect. Pas d'animaux. 276-0410, soir.

WALKLEY, près Sherbrooke, grand duplex, solaires, garages, haut, \$750, bas, \$900. Libre novembre. 855-0277, 342-9196.

WESTMOUNT, haut duplex, 7 pièces complètement rénové, tout, \$470. Bruce Avenue. 855-683-4827, 283-8105.

App. et log. demandés 163

CHAMBRE non meublée, 13X13 1/2 pi., avec baignoire, toilette, garage, au centre-ville, 282-1417, entre 18h et 21h.

■ Bureaux à louer 251

DORCHESTER bureau d'affaires disponible, salle de conférence, 875-0657.

EDIFICE CASTLE Stanley et Ste-Catherine Près métro, nouvellement redécoré, tapis, air climatisé, approximativement 500 pi.c.a. Béatrice. 842-2966.

IMMEUBLE MÉDICAL, loyer raisonnable comprenant réceptionniste et tous services, face à l'hôpital Jean-Talon et près du métro. 274-5583.

MONTREAL-NORD, 500 pi.c.a. et 550 pi.c.a. idéal pour bureau. Situé à l'angle Castille et Pigeon. 324-4171.

PIE-IX ET JEAN-TALON, 1,000 pi.c.a. disponible, situé dans centre d'Achats. 323-8049 ou 324-6172.

POUR AVOCAT(E) Incluant: photocopie, téléphone, réceptionniste, salle d'attente, électricité, chauffage. \$400/mois. 527-4568.

ROSEMONT, dans un centre professionnel, chauffage, éclairage et climatisation, 1,800 pi.c.a. en sous-occupation ou location. 374-8580.

ST-DENIS ET RACHEL bureaux 12 X 12, 12 X 8, entièrement rénovés, maison centenaire. 842-0428.

SUITES PRESTIGIEUSES 1130 Sherbrooke, coin Stanley Occupation immédiate, tout meublé, bureau privé, salle de conférence, service téléphonique, photocopie, sécuritaire, stationnement intérieur. 100 à 2,000 pi.c.a. 288-9222.

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 2,700 pi.c.a., tous compléments, 1^{er} novembre. 748-2407.

HYERES, CÔTE D'AZUR (France) Hotel restaurant, 300 jours soleil, \$650,000. 934-0035.

FORT MYERS 1,200pi car., 2 chambres, 2 toilettes, tapis mur/cur, tous commodités, piscine, près centre d'achats, plage, golf, 453-0312.

ABORDABLE, centre ville, grande chambre, tranquille, métro Sherbrooke, jour ou semaine, \$222-6651.

OUTREMONT près Lajoie, accès à salon et cuisine, références: 271-3158.

STE-CATHERINE EST, 6^e rénové, chambre à louer, gas s'abstenir. 522-6380.

NOTRE-DAME EST, 7035, 2 étages, 1,600 pi.c.a., stationnement 1,500 pi.c.a. clôturé 12 pi. Idéal pour professionnel ou petit contracteur. 649-3490.

LOCAL A LOUER POUR BOUTIQUE locaux, rue St-Denis au sud de Sherbrooke, 1,000 pi.c.a. Demander: Suzanne ou Béatrice. 273-2421.

LOCAL Industriel et commercial, disponibles de 1,300 à 20,000 pi.c.a. 472-1502 ou 470-6888. St-Eustache.

NOTRE-DAME EST, 7035, 2 étages, 1,600 pi.c.a., stationnement 1,500 pi.c.a. clôturé 12 pi. Idéal pour professionnel ou petit contracteur. 649-3490.

LOCAL Industriel et commercial, disponibles de 1,300 à 20,000 pi.c.a. 472-1502 ou 470-6888. St-Eustache.

NOTRE-DAME EST, 7035, 2 étages, 1,600 pi.c.a., stationnement 1,500 pi.c.a. clôturé 12 pi. Idéal pour professionnel ou petit contracteur. 649-3490.

LOCAL Industriel et commercial, disponibles de 1,300 à 20,000 pi.c.a. 472-1502 ou 470-6888. St-Eustache.

NOTRE-DAME EST, 7035, 2 étages, 1,600 pi.c.a., stationnement 1,500 pi.c.a. clôturé 12 pi. Idéal pour professionnel ou petit contracteur. 649-3490.

LOCAL Industriel et commercial, disponibles de 1,300 à 20,000 pi.c.a. 472-1502 ou 470-6888. St-Eustache.

NOTRE-DAME EST, 7035, 2 étages, 1,600 pi.c.a., stationnement 1,500 pi.c.a. clôturé 12 pi. Idéal pour professionnel ou petit contracteur. 649-3490.

■ Commerces à vendre 283

RESTAURANT, charmant intime pouvant accommoder 40 personnes confortablement, équipé, licencié, terrasse estivaie située à côté de Radio-Canada. 598-5244, 487-6483.

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS, pour femmes, à vendre, dans centre-ville, très fréquenté, à Laval. 437-1288, 387-2135.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PIECES DE DT, Alice Chalmers, HD11-9-5-5, Blade D9, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67,

POWER ET LES MÉDIAS

SIX MOIS après l'échec de la tentative d'acquisition de Télé-Métropole, les dirigeants de Power reviennent à la charge dans le domaine des communications. Cette fois-ci, c'est le vieux projet d'acquiescer *Le Soleil* qui refait surface. Au fil des démentis en forme de diminuendo, l'essentiel des informations recueillies par Gilles Lesage, notre correspondant à Québec, s'est confirmé. La transaction projetée viserait l'ensemble du groupe Uni-Média, constitué et contrôlé par M. Jacques Francoeur et ne se limiterait pas au seul quotidien de la Vieille Capitale.

L'histoire ne se répète peut-être pas, mais il y a des coïncidences qui éveillent le même type d'interrogations et d'appréhensions. À l'automne de 1973, pareille démarche de la part de Power en vue d'acquiescer *Le Soleil* avait provoqué une véritable levée de boucliers. Prise de position très ferme du DEVOIR, convocation de la commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale, intervention du Premier ministre, M. Robert Bourassa, l'affaire avait ameuté une bonne partie de l'opinion publique et obligé le groupe de M. Paul Desmarais à battre en retraite. À la faveur d'un mouvement de capitulation qui a, lui aussi, donné lieu à des interprétations contradictoires, c'est M. Jacques Francoeur qui devait acquiescer, des frères Gilbert, le quotidien de la Vieille Capitale.

Depuis cette transaction, beaucoup d'eau a coulé sous le pont de Québec. Les conditions économiques, et même sociales, ont indéniablement changé. Toutes les entreprises de presse ne sont plus, au Québec, pourvoyeuses de profits considérables. Les quotidiens eux-mêmes ont adopté, dans la majeure partie des cas, un profil de plus en plus semblable. Mais la liberté de la presse, principe fondamental dans toute société démocratique, ne s'est pas pour autant édulcorée. Condition de cette liberté : l'existence d'organes nombreux et indépendants. Tout le débat sur la concentration de la presse s'articule encore et toujours autour de ce principe.

Peut-on le mettre entre parenthèses, en tenant compte des justifications nouvelles proposées ces derniers jours ? Symétrie oblige, le Québec posséderait, si la transaction devait se compléter, deux chaînes de quotidiens, tout comme le Canada anglais. En regard du dossier de M. Desmarais depuis la mise en place de son réseau, le comportement corporatif de Power, pour donner dans l'anglicisme à la mode, serait garant de l'indépendance effective des quotidiens qui rejoindraient cet empire montréalais. C'est déplacer le sens du

débat vers des considérations secondaires, par des références à un marché nettement différent.

Il faut admettre que, depuis la première tentative de Power d'acquiescer *Le Soleil*, les gouvernements se sont bien gardés de préciser, encore moins de définir la relation entre liberté et concentration de la presse. Aucun texte législatif n'a prohibé la concentration des organes de presse. On n'a établi aucune réglementation qui aurait pu assurer une réelle indépendance des quotidiens sous un régime de concentration : d'où le sort réservé aux recommandations de la commission Kent. En un mot, on se retrouve devant le même vide juridique, devant le même cul-de-sac.

Inutile de ressasser tous les arguments contre la concentration de la presse. L'existence de quotidiens, à tout le moins de groupes de presse nombreux constitue néanmoins une condition nécessaire au maintien du pluralisme et à la libre circulation de l'information. À cet égard, l'existence de trois chaînes de quotidiens au Québec est nettement préférable au duopole Québecor et Power qui créerait la transaction projetée. Toute forme de cartélisation, locale ou régionale, s'inscrit dans la colonne des dangers possibles, des menaces potentielles au libre exercice de la cueillette et de la diffusion de l'information.

Ce postulat oblige à un aveu inquiétant. Au moment où l'on chante sur tous les toits les qualités et l'audace, pour ne pas dire la hardiesse des nouveaux entrepreneurs québécois, il y a lieu de s'étonner de l'absence de groupe financier qui pourrait répondre à l'appel d'offres plus ou moins tacite du grand patron d'Uni-Média. De Télé-Métropole au *Soleil*, n'y aura-t-il toujours qu'un preneur dans une société qui ne jure plus que par les vertus de l'économie ?

L'intervention d'un nouveau groupe après l'humiliation infligée à Power par le CRTC justifie un espoir concret. En faisant appel non seulement aux intérêts financiers, mais aussi aux mouvements coopératifs et à l'épargne individuelle, on peut très aisément imaginer une solution de rechange crédible et valable à l'offre d'achat que le groupe de M. Desmarais se propose de soumettre. Car, *Le Soleil* ou tout autre quotidien de langue française au Québec doit demeurer propriété de la collectivité francophone. C'est le second principe en jeu dans une affaire qui dépasse les simples lois de l'économie et pose tout le problème du contrôle des institutions et des organes d'information.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Une mesure prématurée

QUI TROP EMBRASSE mal étreint. Pour pallier à un enseignement éminemment déficient de l'anglais langue seconde, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, propose d'en commencer l'apprentissage non plus en quatrième année du primaire, comme c'est le cas maintenant, mais dès le premier cycle (première à troisième année). Or, si l'on s'en tient à l'évaluation du Conseil supérieur de l'Éducation, pour sortir l'enseignement de l'anglais de ses ornières il est plus important et plus urgent d'améliorer la qualité et l'efficacité des moyens pédagogiques que de devancer l'apprentissage. À qui servirait alors de débiter plus tôt l'enseignement de l'anglais si les conditions pédagogiques ne sont pas substantiellement améliorées ?

Vu dans cette perspective, le projet de règlement du ministère de l'Éducation paraît prématuré.

Le régime pédagogique actuel, en vigueur depuis 1981, a eu pour effet de paralyser l'enseignement de l'anglais. Dans l'avis qu'il a rendu public mercredi, le Conseil supérieur reprend le diagnostic sévère qu'il avait déjà porté en 1984 sur la faiblesse des moyens employés dans l'enseignement de l'anglais dans les écoles francophones. Il note, en particulier, l'émiettement des périodes d'enseignement, l'insuffisance du temps consacré à cette matière en regard de la norme prescrite par le régime pédagogique et l'affectation, trop souvent, par les commissions scolaires, d'enseignants aux compétences linguistiques douteuses.

En outre, le régime actuel n'a pas

répondu aux espoirs qu'il avait fait naître en ce qui touche les « innovations pédagogiques » au premier cycle. Cette ouverture s'est révélée de la poudre aux yeux. Selon le Conseil supérieur, un seul projet d'innovation pédagogique a été approuvé par le ministre depuis 1981. Il est vrai qu'il y en a eu peu de présentés. Mais il est vrai aussi que l'ancien gouvernement répugnait à favoriser l'expansion de l'enseignement de l'anglais. Une belle occasion a été manquée de mettre au point des expériences valables et d'en tirer profit pour l'avenir. Sept ans après la consultation sur *l'École québécoise*, qui avait tout de même donné lieu à des consensus majeurs, nous sommes encore renvoyés aux mêmes interrogations.

Comment sortir de cette paralysie ? La compétence des enseignants est certes un pré-requis indispensable. Toute autre réforme est vouée à l'échec si les maîtres n'ont pas les qualifications nécessaires. En période de négociation, il y a à la matière à réflexion pour tous les acteurs concernés : commissions scolaires, syndicats et ministère.

Mais il faut aller beaucoup plus loin et revoir le type même d'enseignement. Pour densifier l'apprentissage actuellement dilué par l'émiettement des périodes, le Conseil supérieur propose un enseignement concentré et intensif. Sans verser dans l'immersion, qui reste interdite dans l'apprentissage de l'anglais, le régime pédagogique pourrait autoriser les commissions scolaires à concentrer au moins une partie du temps réservé à l'anglais dans le

programme. Ce changement paraît aussi urgent que nécessaire et le gouvernement devrait s'empresser d'y donner suite. Il s'agit d'une mesure prioritaire sans laquelle il serait vain d'attendre des progrès significatifs à moyen terme.

On comprend, dans ce contexte, que la question de l'enseignement de l'anglais dès le premier cycle du primaire paraît prématurée. L'apprentissage d'une langue seconde en première ou deuxième année est certes possible et souhaitable. Mais pourquoi étendre tout suite l'enseignement au premier cycle alors que les moyens actuellement en place sont nettement insatisfaisants ? Toute l'argumentation du Conseil supérieur conduit à cette conclusion. Mais il s'en écarte finalement, sachant que la demande de certains milieux est pressante et qu'il doit en tenir compte.

Certains s'inquiètent des répercussions possibles de ce projet sur le statut et la qualité du français dans nos écoles et la société en général. Si l'enseignement de l'anglais est élargi mais reste aussi inefficace qu'aujourd'hui, il n'y a vraiment pas lieu de s'alarmer. Et si, à la faveur des modifications que propose M. Ryan, les conditions d'enseignement de l'anglais étaient sensiblement améliorées, alors il faut souhaiter que le face à face des deux langues secoue, enfin, l'enseignement du français. C'est peut-être ce défi dont le français aurait besoin pour s'affirmer en toute sécurité.

— ALBERT JUNEAU

Un fauteuil inconfortable

EN DÉPIT du moelleux de son capitonnage, le fauteuil de la présidence à la Commission de la santé et de la sécurité du travail n'est pas de tout repos.

La nouvelle titulaire, Mme Monique Jérôme Forget, en fait l'inconfortable expérience.

Son prédécesseur, M. Robert Sauvé, issu du milieu syndical, s'était vu confier la mise en place d'une réforme qui allait faire du Québec le « chef de file en matière de santé et de sécurité du travail au Canada, et même en Amérique du Nord ». Ambitieux, énergique, rude à l'occasion, ne fuyant jamais devant l'odeur de la poudre, il s'était acquis une réputation de « bâtisseur d'empire ». L'opposition l'avait pris en grippe et le harcelait sans répit. Le gouvernement libéral n'eut rien de plus pressé que d'obtenir la démission de sa bête noire.

Tsarine à son tour, Mme Jérôme Forget, offre une feuille de route impressionnante. Économiste, psychologue, conseiller de gestion, elle a fait carrière dans le secteur public et para-public. Accédant à ce poste à un moment névralgique, alors que l'explosion des coûts provoquait une levée de boucliers, elle choisit la voie de la discrétion. Elle lui fallait d'abord faire le tour du jardin, disait-elle. L'explication était rien moins que plausible.

Mais à peine eut-elle ouvert la bou-

che quelques mois plus tard, que le président de la CSN la sermonnait d'importance. Mme Jérôme Forget avait osé dire qu'il fallait « voir ce qu'on peut se payer en santé et en sécurité au travail tout en permettant aux employeurs de demeurer compétitifs ». C'en était trop ! M. Larose accuse l'hérétique de colporter des « énormités » et, pire encore, « de relayer l'argumentation patronale ».

Car, entre-temps, le Conseil du patronat avait ébruité les états financiers de la CSST pour l'année 1985 : un déficit de \$ 547 millions, une hausse spectaculaire du nombre des réclamations. Le patronat demandait une révision de la nouvelle loi.

Nouvel embarras cet été lors de la publication des rapports des groupes de travail sur la déréglementation (Scowen) et l'organisation gouvernementale (Gobeil). Ce dernier était particulièrement sévère pour un régime (« conçu et géré comme si les coûts n'avaient pas d'importance ») dont il proposait « une réforme en profondeur ».

Invitée à commenter ces rapports, la nouvelle présidente fit plutôt état de la création d'un comité interne qu'elle présidait et auquel participaient ses trois vice-présidents et six conseillers de l'extérieur : actuaire, économiste, administrateur et médecin, « pour nous fournir une expertise indépendante ».

Dès l'automne, ajoutait-elle, nous

serons en mesure « de proposer au gouvernement diverses mesures visant à améliorer le régime ».

Mal lui en prit... Héritique et relapse, c'est au tour du président de la FTQ de la traîner devant ses juges. Le comité qu'elle a mis sur pied ressemble comme des frères jumeaux à ceux créés par le gouvernement Bourassa : « Aucun de ses membres (sic) n'a une expérience en la matière... Il n'y a siège aucun représentant du monde syndical, personne qui est en mesure de lui parler des problèmes des travailleurs ».

L'admonestation de M. Laberge a eu son effet.

Le comité de Mme Jérôme Forget a bel et bien siégé et accompli son travail. Un rapport a même été remis au ministre du Travail qui, encore cette semaine, « se donnait du temps » pour en terminer la lecture. Mais le document ne porte la signature ni de Mme Jérôme Forget (qui le présidait) ni d'aucun des vice-présidents (qui y siégeaient). Il s'est métamorphosé en simple rapport d'experts invités de l'extérieur. Au bureau de la présidente, on se refuse à tout commentaire sur cette étrange alchimie de perlimpinpin.

Le fauteuil est inconfortable... C'est dire le moins, pour laisser entendre le plus.

— JEAN FRANCOEUR

Bourassa, Secor et Cie

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LE PREMIER MINISTRE joue la carte de la prudence et de la continuité en nommant M. Benoît Morin au poste extrêmement névralgique de secrétaire général et greffier du conseil exécutif, par intérim. Pris de court par le départ de M. Roch Bolduc, départ qu'il avait réussi à retarder jusqu'à la semaine dernière, M. Bourassa n'a pas écouté, du moins à ce jour, les tenants de la ligne dure qui, dans son entourage, le pressent de donner toute latitude aux ultra-libéraux, notamment aux associés de Secor. Il veut bien faire un bout de route avec eux mais non leur confier les rênes de l'administration publique. À la bonne heure, et pourvu qu'il persiste dans cette voie médiane.

La semaine dernière, le chroniqueur Normand Girard, qui a de bonnes antennes au gouvernement, titrait dans *Le Journal de Québec* : « Un protégé de Bourassa succédera à Bolduc. » Il s'agissait de M. Marcel Côté, l'un des principaux architectes du programme libéral, devenu au fil des ans un homme de confiance du premier ministre. Maintenant que la transition est complétée, expliquait le chroniqueur, le gouvernement doit entreprendre la réalisation de son programme, et M. Côté paraît être l'homme sur qui M. Bourassa fonde ses espoirs pour atteindre ses objectifs. M. Girard prévoyait même que le poste de fonctionnaire numéro 1, de sous-ministre des sous-ministres, serait scindé en deux : M. Côté apportant, à titre de secrétaire général, un « œil neuf » sur l'appareil administratif ; M. Morin, déjà secrétaire général associé (législation), assurant la « continuité historique », à titre de greffier.

Hier matin, alors que LE DEVOIR annonçait la nomination de M. Morin à la double fonction, d'ailleurs devenue inséparable depuis dix ans, M. Girard expliquait que M. Côté avait résisté aux efforts du gouvernement pour obtenir ses services. « Si M. Côté avait accepté, écrit-il, il aurait été obligé de se départir de tous les intérêts qu'il détient dans Secor, ce qui lui aurait causé des préjudices financiers très importants, outre de mettre en danger la survie de l'entreprise. »

Quant à moi, je veux croire que d'autres raisons ont également joué, notamment le fait suivant, capital : comme tout autre gouvernant, M. Bourassa doit s'entourer de personnes en qui il a pleine confiance. Mais en plus, aux postes cruciaux du secrétariat général, il doit faire en sorte que ses subalternes aient aussi la confiance des hauts fonctionnaires et de l'appareil administratif.

En d'autres termes, M. Bourassa, quoi qu'on en dise, a le sens de l'État. Ce qu'il veut, comme bras droit administratif, c'est un homme comme M. Louis Bernard auprès du gouvernement péquiste, ou un mandarin comme M. Bolduc. Il pense l'avoir sous la main avec M. Morin, qui a déjà travaillé avec lui durant son premier mandat. Mais il veut s'assurer que son principal acolyte pourra fonctionner au mieux avec la technocratie, sans l'appui et l'aide de laquelle les projets gouvernementaux traînent en longueur ou n'aboutissent pas.

En somme, M. Bourassa ne veut pas, je le présume, que le gouvernement devienne une succursale de Secor, inféodée aux hommes d'affaires et entrepreneurs de tout poil, qui en mènent déjà fort large depuis un an.

Prenons l'exemple de Secor, une firme multidisciplinaire de conseillers politiques et économiques. M. Yvan Allaire, ancien président de la commission politique du PLQ, en fut président du conseil. En outre, parmi les administrateurs de Secor, il y a l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, et le politologue Daniel Latouche, tous deux professeurs à McGill.

M. Côté a participé activement à la campagne électorale d'il y a un an, notamment avec M. Mario Bertrand, devenu chef de cabinet du premier ministre, et avec le comptable Michel Auclair, nommé récemment PDG du Palais des congrès de Montréal. Un article de presse présentait M. Côté comme « l'homme responsable d'avoir façonné l'image de Pierre Lortie », ex-associé de Secor, président de Proviso. Ce dernier, on le sait, a accroché son nom au rapport Gobeil, avec MM. Michel Bélanger et Yvon Marcoux, nouveau président de la SGF. Dans un récent numéro spécial sur la PME québécoise, un journaliste de *La Presse* parlait de MM. Lortie et Côté comme des éminences grises de M. Bourassa.

Les faits tendent à le démontrer. De janvier à juin, le consultant a dirigé le secrétariat du groupe de travail chargé de conseiller le ministre délégué à la privatisation, M. Pierre Fortier. En mars, ce dernier engageait \$ 50,000 en contrat de services avec la firme Secor, devenue le « cerveau » de la frénésie des stratégies de privatisation en cascade. En juin, il était nommé membre du groupe de travail Lalande sur la langue. (Selon nos informations, M. Côté y a préconisé la disparition d'un ou d'organismes linguistiques ; n'y ayant pas réussi, il aurait voulu signer un rapport minoritaire ; M. Bourassa l'en dissuadait et la dissidence ne fut pas rendue publique.)

M. Côté ne cache pas ses couleurs ultra-libérales. En janvier, il disait qu'il n'y a pas lieu de s'apitoyer sur la perte de l'industrie du raffinage à Montréal. Il estimait que la conjoncture économique et politique est favorable, avec la fin du débat sur le nationalisme, la baisse de l'impôt des particuliers et le rajeunissement de la classe managériale... Dans une entrevue à URBA, organe de l'UMQ, il confiait : « Poussé par le dynamisme entrepreneurial d'une nouvelle génération qui accède aux ligues majeures, le gouvernement Bourassa arrive au bon moment. C'est un gouvernement « investisseurs-développeurs », au moment même où l'Ontario se donne un gouvernement « consommateurs-welfare » animé par la compassion et des idéaux de social-démocratie... »

Voilà précisément le genre de discours public qui fait grincer M. Bourassa, lui qui se préfend social-démocrate depuis vingt ans, depuis son « flirt » avec M. René Lévesque, à l'époque des conciliabules dans le sous-sol de sa résidence d'Outremont... Le premier ministre veut bien donner à boire et à manger à ses loups, qui ont la dent longue et dure, mais il ne veut pas présider une vente de débarras de l'État. Et il lui reste de la compassion et de l'idéal.

L'administration publique n'est pas une succursale du PLQ. L'État n'est pas une entreprise privée, n'en déplaise à MM. Gobeil, Lortie, Côté. Voilà pourquoi ce dernier, si compétent et efficace soit-il, ne peut devenir secrétaire général et greffier du gouvernement. Secor au pouvoir, peut-être, mais pas tout le pouvoir à Secor.

LETTRES AU DEVOIR

■ L'humilité ne les étouffe pas !

IL EST bien vu chez certains de nos jours de se coiffer du titre ronflant de théologien ou de théologienne. Ce titre qu'on se donne si facilement et avec beaucoup de prétention est de la pure inflation verbale dans la plupart des cas. N'est pas théologien ou théologienne qui veut !

Il serait plus juste et plus honnête de dire : diplômé en théologie ; professeur de théologie ; étudiant en théologie. Autrefois dans les collèges classiques on appelait « philosophes » les étudiants des deux dernières années du cours classique. Philosophes mon œil ! L'humilité qui est la vérité a bien meilleur goût !

— YVES ROY

Montréal, le 31 octobre.

■ Ils sont de l'ARA

J'ai bien lu votre éditorial du 3 courant (« La cause arménienne au Canada »), dans lequel vous commentez avec beaucoup de rigueur et de discernement le verdict prononcé à Ottawa contre trois jeunes Arméniens.

J'ai été surpris par votre affirmation selon laquelle ces trois Arméniens appartiennent à l'ASALA. Votre quotidien avait rapporté les événements qui se sont déroulés à l'ambassade turque d'Ottawa, en mars 1985, et indiqués, le 13 mars 1985, que « les trois terroristes (...) se sont réclamés de l'Armée révolutionnaire arménienne », connue sous le sigle ARA.

Vous-même faites référence à un communiqué publié par le mouvement Norseround de France (association groupant de jeunes Arméniens de France), dans lequel il est précisé qu'il s'agit de militants de l'ARA. Qui plus est, le mouvement Norseround ne manque pas de faire la distinction entre ASALA et ARA : il affirme, dans son communiqué, « tout en condamnant les attentats aveugles et fascisants de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la

libération de l'Arménie), que l'action des trois jeunes combattants de l'ARA s'inscrit pleinement dans la lutte de libération du peuple arménien ».

Non seulement les opérations de l'ASALA inquiètent la communauté arménienne — de France, du Canada ou d'ailleurs — mais soulèvent la réprobation générale des Arméniens de la diaspora ; le sentiment qui prévaut dans les milieux arméniens est que l'ASALA, en dépit de son appellation et des objectifs déclarés, est un mouvement récupéré par le terrorisme international dont les actions nuisent carrément à la cause arménienne.

Sans vouloir justifier la violence de quelque façon que ce soit, je tiens à faire remarquer que l'ARA ne peut être assimilée aux mouvements de terrorisme aveugle qui visent à déstabiliser les démocraties occidentales, puisque, jusqu'à présent, elle s'est exclusivement attaquée à des représentants de l'État turc, dans le cadre bien délimité du contentieux turco-arménien.

— VREJ-ARMEN ARTINIAN architecte et journaliste
Montréal, le 5 novembre.

■ Menacés de mort

IL Y A quelques jours un groupe de citoyens chiliens ont été arrêtés par la Centrale nationale d'informations (CNI) (police secrète) et accusés d'avoir participé à l'attentat perpétré contre Pinochet le 7 septembre dernier.

Ces personnes ont été arrêtées en plein état de siège et les actes arbitraires commis lors de leur détention violent toutes les normes juridiques connues et proclamées dans la Charte des droits de l'homme.

Selon les rapports effectués par leurs familles, et que nous avons obtenus par téléphone, tous les prisonniers ont été sauvagement torturés et sont gardés dans des locaux de la CNI.

La famille du prisonnier Juan Moreno Avila a dénoncé le fait que celui-ci avait été très brutalement torturé et même été obligé d'assister aux séances de tortures perpétrées contre sa mère, son épouse et sa fille en bas âge. Ce seul exemple illustre la façon dont sont traités les accusés.

Tout laisse croire que le gouvernement a arrêté ces personnes dans le but d'exercer un châ-

timent exemplaire contre l'opposition voulant démontrer qu'il exerce encore le contrôle de la situation. Dans ce but il est même capable d'utiliser des innocents pour exprimer son pouvoir.

Une vaste campagne internationale de protestation a été organisée pour sauver la vie de ces nouvelles victimes du régime. Le procureur militaire, M. Fernando Torres, a déjà manifesté que les accusés étaient susceptibles de mériter la peine de mort.

Une campagne a déjà été mise sur pied au Québec. Nous demandons aux organismes et aux personnes de bien vouloir envoyer des télégrammes au premier ministre, M. Brian Mulroney, lui demandant d'exercer des pressions sur le gouvernement chilien pour sauver la vie des détenus et pour que leurs droits légitimes soient respectés, y compris leur droit à la liberté.

Voici la liste des prisonniers dont nous connaissons les noms : Victor L. Diaz Caro (fils de Victor Diaz, disparu en 1976)

Juan Moreno Avila
Arnaldo Arenas Bejar
Jorge Angelo Gonzalez
Lenin Peralta Veliz
Eduardo Navarro C.
Rebeca Hidalgo Figueroa

— Atelier culturel
PABLO RIVERA
Montréal, le 1er novembre.

■ Forteresse Amérique

DANS UNE LETTRE publiée le 31 octobre et intitulée « Si un F-18 tombe », M. Jacques St-Denis en appelle à la responsabilité des politiciens en ce qui concerne le problème de sécurité que posent à nos populations ces appareils « possédant un armement tactique des plus dangereux ».

Votre correspondant fait état du risque assurément non négligeable que la chute accidentelle en milieu urbain d'un de ces appareils lestés de ses bombes ferait courir à la population civile canadienne.

Il serait en effet regrettable que nos citoyens soient les victimes innocentes d'un tel accident. Laissons ce privilège aux populations civiles vivant hors des frontières de notre continent. Chaque chose à sa place.

— MARC-OLIVIER RAINVILLE
Montréal, le 31 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139\$ par année
75\$ 6 mois
39\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145\$ par année
75\$ 6 mois
42\$ 3 mois

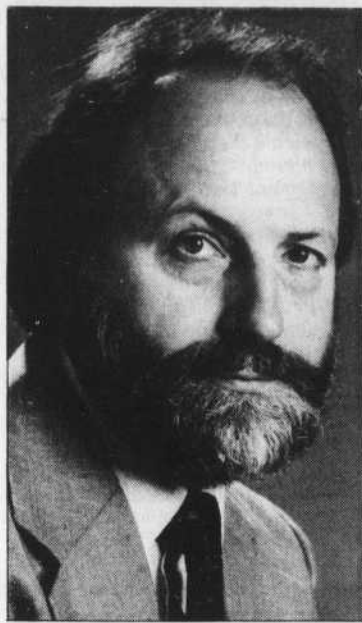
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le RCM : une autre révolution tranquille

JEAN ROY

L'auteur est président de la Société d'étude et de réflexion sur l'avenir (SERA). Membre fondateur du RCM, il a été conseiller municipal de 1974 à 1978 et de 1982 à 1984. Il a participé aux élections depuis 1970 alors qu'il était candidat du FRAP



M. Jean Roy, ancien président du RCM

C'est n'est pas par un phénomène tenant de la génération spontanée que les sondages des derniers six mois placent tous le RCM en avance dans l'élection municipale de 1986. Ce n'est pas par hasard que la tendance qu'ils indiquent se renforce à l'approche de l'échéance électorale. Loin de là : les majorités croissantes que recueillent Jean Doré à la mairie et les candidats RCM aux postes de conseillers témoignent d'une réalité montréalaise unique dont les racines germaient en terre hostile il y a 25 ans.

On ne saurait, sans renier le passé, dissocier le succès mérité du RCM de la volonté politique, fondée sur la participation du plus grand nombre, qui s'affirme à Montréal depuis la naissance des premiers comités de citoyens en 1961. Cinq élections et 16 ans après le cuisant échec du FRAP en 1970, la force est restée éternelle, la seule inconnue reste l'étendue d'un balayage RCM qui toucherait même les districts traditionnellement acquis au Parti civique. À la limite, le revirement du vote populaire pourrait être tel qu'il faille s'inquiéter pour la qualité du débat parlementaire après le 9 novembre, l'opposition se retrouvant disséminée.

Ces résultats représentent un changement d'attitude et d'allégeance important. L'ampleur du phénomène mérite qu'on s'y arrête, ne serait-ce que pour dégager quelques éléments d'un contexte qui permet d'opérer en 1986, avec une majorité écrasante, des transformations qui paraissaient impossibles en 1982.

Ce phénomène peut s'expliquer en partie par les fautes de l'adversaire. À Montréal, le dernier grand nom d'une génération de politiciens québécois et canadiens a répété l'erreur de ne pas préparer sa succession. Après les Trudeau et Lévesque, le départ du maire Drapeau pour des motifs indiscutables entraîne un vide impossible à com-

ment d'une action à long terme entreprise dès sa fondation en 1974. Déjà, grâce à son style politique responsable et respectueux des électeurs, on assiste à une véritable transformation de la scène montréalaise. Un processus de changement est déjà amorcé et on peut parler, comme on l'a fait du Québec de 1960, d'une « révolution tranquille ». Plus encore, la population suit avec un intérêt peu coutumier cette course inégale entre deux clans situés aux extrêmes du vécu politique.

La stratégie du RCM est pourtant fort simple. Il s'agit d'une présence quotidienne à tous les dossiers par la multiplication des points de contact dans la population et dans les services municipaux. Talent personnel mis à part, le naturel avec lequel le président et candidat à la mairie du RCM inspire la compétence vient du fait qu'il incarne et projette avec efficacité le travail accompli sans relâche au cours de 12 années d'opposition.

À son entrée à l'hôtel de ville en 1974, le RCM jouissait déjà d'une crédibilité certaine, produit du travail des comités de citoyens nombreux et fort actifs à cette époque. Craint de l'administration montréalaise comme de la banlieue, le RCM devait souffrir à son tour d'une érosion de crédibilité du fait de problèmes de cohésion interne. Ces problèmes passagers étaient dûs en bonne partie au trop grand succès électoral de la première tentative. Cette proximité hypothétique du pouvoir faisait dire à des « stratèges politiques » qu'il fallait s'en éloigner pour un certain temps sans quoi il serait impossible d'obtenir un soutien populaire suffisant pour réaliser le projet du RCM.

C'est toutefois dans la durée et par un apprentissage direct des limites intrinsèques à la politique municipale que s'est forgée la crédibilité nouvelle du RCM. Sans abandonner le projet fondamental et par un processus de maturation dont beaucoup de personnes ont vécu toutes les étapes, le programme a été sans cesse perfectionné pour constituer le tremplin efficace d'aujourd'hui.

Il y a eu, bien sûr, quelques concessions de part et d'autre, notamment au chapitre de la chefferie qui a hanté les années difficiles de 1976 à 1982. Mais pour l'essentiel, les intentions restent intactes et le discours du RCM maintient un cer-

tain courage en même temps qu'il témoigne d'une grande volonté politique.

La seule lacune de la situation présente réside dans l'apparent vacuum social dans lequel se déplace le RCM. Car, malgré toute sa bonne volonté et sa volonté politique, un parti au pouvoir, fut-il le RCM, ne peut répondre véritablement aux aspirations de la population sans que celle-ci les exprime activement par ses propres structures. Non pas que l'ouverture d'une administration RCM soit mise en doute, ce serait plutôt qu'avec son arrivée au pouvoir la participation s'institutionnalise. On ne peut pas demander à un parti politique de porter toutes les aspirations collectives.

Pour qu'une démocratie soit saine et fonctionnelle, il faut que chaque aspiration ou intérêt particulier soit pris en charge par le groupe le plus directement concerné. Ceci sur le même modèle que pour les regroupements professionnels, syndicaux ou financiers, dont les porte-parole et les lobbies sont suffisamment connus et actifs.

Le plus grand défi du RCM sera de rester branché sur les aspirations quotidiennes des résidents en tant que citoyens et citoyennes, peu importe que leurs autres intérêts soient représentés à d'autres niveaux. Cet enjeu particulier est fort important car si on devait résumer l'expérience des derniers 25 ans abordée ici, on devrait parler de la naissance de la citoyenneté municipale, cette notion d'un intérêt spécifiquement rattaché au fait d'habiter une ville.

C'est cet intérêt rattaché à la citoyenneté municipale qu'ont défendu sans relâche les centaines d'hommes et de femmes depuis le début des années 1960. Il ne faudrait pas, qu'en l'absence de groupes de pressions dans les domaines municipaux comme le logement, les loisirs, la culture, les musées, etc., la nouvelle administration se voit forcée de porter seule les projets et les aspirations qui l'ont menée au pouvoir. Au contraire, et dans l'intérêt collectif, comme plusieurs de leurs représentants se retrouvent au pouvoir, il faut que les groupes de pression soient plus forts et plus présents que jamais. Le résultat de l'interaction de ces deux forces pourrait constituer une assurance mutuelle au moment d'aborder la révolution tranquille qui débute à Montréal.

Philosophie et religion dans les cégeps

LIBRE OPINION

PIERRE DESJARDINS

L'auteur est professeur de philosophie au collège Montmorency, ville de Laval

APRÈS lecture du rapport de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) sur « la présence chrétienne en milieu cégepien » j'aimerais, à titre de professeur de philosophie répondre aux accusations très graves qui y sont portées contre l'enseignement de ma discipline au collégial.

Mais auparavant on peut s'interroger sur la valeur réelle de ce document de travail. On nous indique tout d'abord qu'il est issu de la participation de quatre tables rondes partagées à travers le Québec entre 28 des 44 cégeps du réseau public et qu'en tout, 45 délégués ont participé à ces tables rondes. Or, il faut savoir que de ces 45 délégués, 10 étudiants et étudiants seulement représentaient l'ensemble de la province, et que, par contre, on y retrouvait quatre administrateurs de cégeps, six professionnels et huit animateurs de pastorale.

Ce rapport accuse les professeurs de philosophie de forcer les jeunes à remettre en question leur foi en la leur présentant « comme une paire de béquilles pour des gens malades » ou comme une manifestation infantile (p. 36) ; nous serions ainsi responsables de par notre enseignement du renoncement à la foi de milliers de cégepiens.

Je rappelle pour commencer que la philosophie n'a pas à défendre les intérêts de l'Église catholique pas plus d'ailleurs que ceux d'aucune autre. Toutefois, cela ne nous autorise certainement pas à ridiculiser (chose que selon le rapport nous ferions) les croyances et les pratiques religieuses de nos étudiants et étudiants croyants, car celles-ci demeurent un choix de penser, une option personnelle qu'il conviendrait alors de respecter entièrement. Or, à ce chapitre, il appert, et cela nous le constatons chaque jour dans nos rapports avec ces jeunes, que ce choix, cette « option croyante », ceux-ci ne l'ont pour la plupart encore jamais faite. Car ici, c'est plutôt l'ignorance et l'indifférence religieuse qui caractérisent le cégepien d'aujourd'hui. Comme le souligne d'ailleurs lui-même le rapport des évêques, les liturgies de l'Église sont actuellement pour le cégepien sans aucune signification (p. 8 et 40).

Aussi, dans un tel contexte, il m'apparaît alors bien difficile de nous accuser de ridiculiser leur foi car la logique la plus élémentaire enseigne qu'on ne peut ridiculiser quelque chose qui n'existe pour ainsi dire pas. La pratique religieuse chez les jeunes se situe autour de 10%. Même s'il est sans doute juste d'ajouter à cela que beaucoup d'autres étudiants se disent croyants mais non pratiquants, il est encore plus vrai, je crois, d'ajouter que ceux-ci et ceux-là ignorent totalement ce en quoi ils croient.

J'ai remarqué que, pour beaucoup d'entre eux, leurs cours de philoso-

phie étaient la première occasion qu'ils avaient dans leur vie de se poser la question sur l'existence ou la non-existence divine, une question qui, comprenons-le, dans leur contexte de vie pragmatique de futurs consommateurs, où tout tourne le plus souvent autour du « Qu'est-ce que ça donne ? » ou du « Y-a-tu des points pour ça ? », reste de toute dernière importance. Et c'est cela au fond, messieurs les évêques, beaucoup plus que la foi des jeunes, que nous trouvons ridicule : que nos adultes de demain en soient ainsi venus au cours de leur éducation à considérer comme tout à fait secondaire l'aspect spirituel de leur vie, un aspect qui après tout, croyant ou pas, nous a permis d'accéder à un certain humanisme contemporain.

Le rapport nous accuse d'opérer dans nos cours la critique de la religion : c'est vrai, et c'est ce que beaucoup d'entre nous faisons. Mais je me demande depuis quand, à l'intérieur de l'Église, une remise en question de sa foi est-elle pour un véritable croyant un péché ou un danger ? N'est-elle pas, au contraire, une merveilleuse occasion de la raffermir ? Encore faudrait-il peut-être que ces jeunes sachent ce que c'est un acte de foi, chose qu'ils ignorent complètement, confondant allègrement croyance religieuse et croyance populaire.

Les plus croyants d'entre eux vous diront par exemple que la vie éternelle est une abstraction qui n'existe pas réellement... Il faut en déduire que l'insécurité matérielle qui les ronge leur a donné une vision de l'avenir à court terme, en tout cas à terme beaucoup plus court que celui de la vie éternelle ! D'autres également de ces « catholiques », devant l'échec possible de leur vie ou devant le suicide, vous parleront tout bonnement de leur réincarnation... Et enfin beaucoup d'autres, la plupart en fait, se maintiennent confortablement sur le terrain d'une croyance diffuse en un Dieu lui aussi fort diffus et qui peut être selon l'occasion, tour à tour, créateur, juge, ami ou confident.

IL FAUT LIRE SÉBASTIEN JAPRISOT l'auteur de L'ÉTÉ MEURTRIER



La passion des femmes

Après L'été meurtrier, Sébastien Japrisot nous livre ici son roman le plus original et le plus spectaculaire, sans doute celui où l'écrivain laisse tomber le plus de masques : si le vire s'y voile de nostalgie, et l'émotion d'autant de malice que de regrets, c'est bien qu'il a choisi de mêler, à sa manière, ses souvenirs à la fiction et de se moquer de ses propres fantasmes.

DENOËL En librairie à 21,95\$

Sébastien Japrisot sera au Québec du 10 au 24 novembre.

Mercredi, 12 novembre
19h30 : Rencontre avec le public à la Maison de la culture Maisonneuve 4120, Ontario est

Samedi, 15 novembre
14h00 : Belle Rencontre à la librairie Hermès 1120, av. Laurier ouest

Dimanche, 16 novembre
12h00 : Rencontre avec le public au Cinéma Outremont (prix d'entrée)

Rehausser la formation intellectuelle

LIBRE OPINION

MAURICE POULIOT MICHEL LE BEL

Les auteurs sont professeurs de français au cégep de Lévis-Lauzon

ON SOLLICITE notre participation, pendant la période de négociations, pour inventer et inventorier des moyens de pression en vue, dit-on, de hâter la conclusion d'un contrat collectif de travail. Il faut dire : Oui aux moyens de pression !

À deux conditions : 1) ces moyens doivent viser l'amélioration de nos conditions de travail ; 2) ils doivent être efficaces.

Les conditions de travail

Est-il besoin de rappeler en quoi consiste notre travail : contribuer au développement maximal de l'intelligence des élèves que nous côtoyons quotidiennement.

La difficulté de cette tâche s'accroît depuis quelques années. Dans ce sens, il faut reconnaître que nos conditions de travail sont de plus en plus pénibles. En effet, les élèves nous arrivent de plus en plus démunis au plan intellectuel (ici comme ailleurs dans ce texte, nous parlons d'une majorité et non de la totalité des étudiants). Notre travail qui consiste à les mettre en relation avec les grands travaux scientifiques, philosophiques et artistiques est rendu largement impossible.

Il faut absolument, par tous les moyens, dénoncer l'indigence intellectuelle que nous observons quotidiennement et avec laquelle nous devons composer. Nous devons dénoncer le fait qu'une majorité de nos élèves écrivent ensemble comme s'ils n'avaient pas fait d'études secondaires.

Ce qui précède entraîne une profonde insatisfaction qui tient notamment de la sous-utilisation de notre potentiel professionnel (connaissances générales, vision scientifique, conceptions philosophiques) : nous sommes réduits, et ce, d'une façon de plus en plus accusée, à enseigner ce qui devrait être appris au secondaire et, souvent hélas, au primaire ! Doit-on s'étonner, dès lors, que dans les universités québécoises, la majorité des candidats à l'enseignement sont maintenant incapables de réussir une dictée de sixième année !

Le corps professoral souffre d'une chute de crédibilité dans l'opinion publique. Notre souffrance est d'autant plus grande que nous savons que cette absence de crédibilité est largement justifiée : nous sommes conscients, en effet, de ne pas remplir adéquatement notre rôle social. De façon plus spécifique, nous som-

mes responsables de perpétuer un système qui maintient la majorité dans le sous-développement intellectuel, la condamnant ainsi à la pauvreté matérielle.

C'est d'abord et avant tout les conditions de travail qui concernent le développement intellectuel des étudiants que nous voulons voir modifiées.

L'efficacité

Il nous apparaît non logique, inutile, voire néfaste, de faire des batailles qui ne visent pas d'abord cette préoccupation : l'élevage intellectuel de nos étudiants. En effet, nous risquons notamment de perdre le peu de crédibilité qu'il nous reste si nous ne tentons pas immédiatement de tout mettre en oeuvre pour « récupérer » l'éducation au Québec. En vérité, nous risquerions alors beaucoup plus, collectivement.

Cette perspective nous fait dès lors percevoir comme absolument inefficaces les petits moyens de pression où, par exemple, l'on retarde dans les cégeps les activités d'une heure, où l'on occupe les bureaux des administrateurs, ou encore, où l'on entrave l'automobile des cadres. Il est donc hors de question de nous compromettre ni même de participer à ces fantaisies d'un instant dont le seul effet pourrait être d'être de menacer la conclusion éventuelle d'autres ententes relatives à des « pratiques locales » (c'est-à-dire « magouilles » entre syndicat et administrateurs qui s'entendent comme larrons en foire pour contourner localement des droits reconnus provincielement).

Et le salaire ? Et les avantages sociaux ? Et le « normatif » ? Dans un contexte différent de celui que nous connaissons (les coffres de l'État sont vides, nous dit-on), les deman-

des syndicales vaudraient sans doute la peine d'une bataille ferme. Mais il nous semble qu'il y a actuellement nettement plus urgent à faire. On doit exiger un rehaussement notable de la formation intellectuelle des étudiants qui nous arrivent du secondaire. S'il n'est pas possible de réduire notre tâche « quantitative », qu'on ait au moins la décence de réclamer la réduction de cette tâche par la « qualité » : s'il nous faut absolument enseigner à des groupes de quarante étudiants et plus, au moins que ceux-ci aient un seuil minimal de formation intellectuelle.

De 8 heures à minuit

7 jours par semaine

RENAUD-BRAY

5219, Côte-des-Neiges — (514) 342-1515

HANS KÜNG

Il n'y a pas de paix politique sans paix religieuse. Elle passe par la rencontre des religions.

Ce livre ne se contente pas de lancer un appel de plus : il entame le dialogue sans concessions — disons sans pacifisme.

Le christianisme et les religions du monde
Islam, hindouisme, bouddhisme

SEUIL

GRAND CONCOURS

ÉTAT DU MONDE 1986

Découvrez le nouvel ÉTAT DU MONDE et courez la chance de gagner l'un des 50 prix offerts!

Participez dès maintenant en vous procurant un bulletin de participation et le règlement chez votre libraire ou aux Éditions du Boréal.

• PREMIER PRIX: AIR CANADA ✪

deux billets d'avion vers n'importe quelle destination desservie directement par Air Canada (sauf Bombay et Singapour). La valeur du prix dépend de la destination choisie.

• DEUXIÈME PRIX: ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTORT

deux abonnements pour la série de concerts « BAROQUE ET CLASSICISME », d'une valeur de 162,00\$

• Du 3e au 12e prix: LE DEVOIR

un abonnement de 52 semaines, 6 jours par semaine au journal Le Devoir, d'une valeur de 139,00\$

• des lots de livres des Éditions du Boréal, d'une valeur de 74,75\$

• des jeux questionnaire LE DOCTE RAT, d'une valeur de 29,95\$

L'ÉTAT DU MONDE, un ouvrage indispensable pour suivre et comprendre l'évolution du monde d'aujourd'hui.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Voite-face

comme privés qui, depuis 10 ans, s'est nettement améliorée. On fait aussi valoir que l'aide bilatérale permet de mieux atteindre les objectifs poursuivis par le gouvernement.

Les Nations-unies ont fixé comme objectif aux pays développés de consacrer 0,15 % de leur PNB à ce groupe de pays. Le Canada, pour atteindre cet objectif, devrait augmenter son effort de \$85 millions. Actuellement 32 % de l'aide bilatérale du Canada va à ces pays alors que 29 % des fonds canadiens versés à des organismes multilatéraux va à ces pays.

Le Canada, estime par ailleurs le groupe de travail, éparpille son aide envers trop de pays. En fait 109 pays sont admissibles à diverses formes d'aide bien que l'aide soit concentrée à 75 % vers une trentaine de pays. Ce nombre devrait être réduit à 20 ou 25 au maximum et inclure une concentration de pays moins avancés.

La question de l'aide liée, qui est l'une des politiques d'aide au développement les plus souvent contestées, n'est pas remise en cause par le groupe de travail. Cette politique consiste à exiger que les programmes d'aide bilatéraux soient affectés à l'achat de biens et services au Canada dans une proportion de 80 %.

L'aide alimentaire est une question qui doit faire l'objet d'un débat public au Canada, prétend d'autre part le groupe de travail. Saturé d'images de la famine en Afrique, le public canadien pourrait mal comprendre qu'on remette en cause cette forme d'aide. Cela doit être fait néanmoins, croit-on. Sauf pour les situations d'urgence, l'aide alimentaire n'est pas un bon outil de développement, surtout qu'elle s'adresse à des pays qui demeurent largement ruraux.

Le rapport du groupe de travail note qu'après presque 20 ans d'existence, l'ACDI a besoin de mettre de l'ordre dans ses programmes, de clarifier ses objectifs et de prendre un nouvel élan. A cette fin, on propose une réorganisation en profondeur des structures de l'organisme.

CINEMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Vaillant.

- ASTRE I: (327-5001) - "Soulman" 1 h 15, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
ASTRE II: "Aliens" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 35, 10 h
ASTRE III: "Top gun" 1 h, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: "90 jours pour tomber en amour" 2 h 25, 6 h 10, 9 h 50

dayavant de responsabilités directes. Il s'agirait d'autre part d'assurer une plus grande cohérence aux efforts canadiens, publics et privés, en matière d'aide au développement.

◆ Le vote

sion de son propos électoral. En ce sens, il estime que la presse, l'ayant identifié comme le perdant des premiers sondages l'été dernier, ne lui a pas accordé un traitement convenable.

Depuis la publication du dernier sondage, pris après le débat radio et télédiffusé du 26 octobre, le ton de la campagne de M. Dupras a changé et se porte, avec insistance sur les élections dans les districts électoraux où le Parti civique a la conviction qu'il peut remporter une majorité des 58 sièges à pourvoir.

Cette campagne, c'est ma responsabilité, a dit hier M. Dupras avant d'entreprendre une tournée systématique de tous les districts afin de rencontrer et d'encourager les partisans. « Je n'ai personne à pointer du doigt ».

Quel que soit le résultat, M. Dupras entend demeurer à la tête de son parti pour conclure la réforme commencée en juillet par la formation de cinq commissions du parti. Le Parti civique s'ouvrira, aura des membres dans tous les districts et une constitution interne qui lui permettra, éventuellement, de choisir son chef et son candidat à la mairie.

Mais en attendant, M. Dupras, qui avoue avoir perdu une dizaine de livres dans cette campagne, multiplie les encouragements aux partisans. Dimanche, il passera la soirée des élections au quartier général du parti, rue Sherbrooke.

Son adversaire, M. Jean Doré, rencontrera ses partisans au Paladium, rue Berri, et n'a pas l'intention de se rendre à l'hôtel de ville. Le RCM considère ce rassemblement post électoral comme une fête de ses militants et militants.

Depuis plusieurs jours, voire quelques semaines, M. Doré a le propos du candidat plein d'assurance, confiant de réaliser les engagements qu'il propose aux électeurs. Il n'hésite plus à parler de la transition, du budget municipal à adopter avant Noël, de la constitution de son cabinet personnel. Son comité de transition, que préside M. Michael Faïnstat, lui a préparé un échéancier de la mise en oeuvre dans quelques heures.

M. Doré a employé les derniers jours de la campagne à des entrevues dans les médias et à des visites dans les districts électoraux où il a cherché à rencontrer le plus d'électeurs possibles. Les électeurs de Montréal pourront suivre le dévoilement des résultats et les réactions dès la fermeture des bureaux, à 19 heures, à la télévision de CFTM-TV et dans la plupart des postes de radio où des émissions extraordinaires sont prévues, avec analystes et déploiement des reporters dans les principaux lieux de la soirée: hôtel de ville, permanences des partis, etc.

La radio française de Radio-Canada n'a pas voulu interrompre la diffusion d'une partie de hockey et n'a donc laissé que de brefs moments pour des reportages éclairés et quelques minutes en fin de soirée une émission spéciale.

La télévision française de Radio-Canada entre en ondes 19h55 pour une émission spéciale d'environ une heure cependant que la télévision de langue anglaise diffusera des bulletins spéciaux à partir de 21h 45 suivis, plus tard en soirée, d'une émission spéciale. Le poste privé, CFCF, doit faire de même.

◆ L'Albanie

national qui, au XVe siècle, déclencha l'insurrection armée contre la domination ottomane, et qui arbora pendant 25 ans, sur la citadelle imprenable de Kruja, son étendard avec l'aigle bicéphale noir sur fond rouge, symbole de la mobilisation guerrière permanente, symbole de l'alliance des féodaux du Nord et du Sud contre l'occupant.

L'aigle à deux têtes de Skanderbeg, surmonté de l'étoile, flotte maintenant sur le drapeau national. Il surveille à la fois l'Est et l'Ouest. Au cours des siècles, l'Albanie s'est toujours trouvée à la croisée de deux mondes: entre Rome et Byzance, entre catholicisme et orthodoxie, entre christianisme et Islam. Aujourd'hui, elle proclame son « opposition ouverte et résolue à l'impérialisme américain et au révisionnisme soviétique ».

Seule de tous les pays européens, l'Albanie n'a pas participé à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, qui devait aboutir en 1975 à la signature de l'Acte final d'Helsinki. Elle n'était pas non plus au nombre des 35 États qui ont adopté, le 22 septembre dernier, à Stockholm, un document sur les « mesures de confiance » et le désarmement en Europe et sur les relations Est-Ouest.

Lorsque j'ai demandé à nos guides-interprètes, Dhurim Gjonj et Zamir Muca, ce qu'ils ressentent quand on dit que leur pays a la réputation d'être fermé, replié sur lui-même, tous deux ont répondu sans hésiter qu'ils en sont plutôt fiers: « Oui, c'est plutôt de la fierté, parce qu'on a gardé notre indépendance politique et économique, parce qu'on n'a pas trahi nos principes, parce que la ligne du Parti est toujours restée fidèle au marxisme-léninisme ».

La tâche n'était pas simple et la réussite était loin d'être assurée lorsque, il y a 40 ans, l'Albanie fut proclamée, en janvier 1946, République populaire. Le bilan de la lutte contre les troupes de Mussolini et d'Hitler était très lourd: 28.000 morts pour une population qui était alors de 1.125 million d'habitants, 36 % des maisons détruites, le tiers du bétail anéanti. Le niveau de vie des Albanais était le plus faible d'Europe; 85 % étaient analphabètes; l'espérance moyenne de vie ne dépassait guère 38 ans.

Aujourd'hui, les publications albanaises vantent les « victoires » du régime: « L'économie est sortie des ténèbres et s'est engagée dans la voie radieuse du socialisme ». Une industrie diversifiée a été créée: industrie lourde et légère, d'extraction et de traitement, mécanique et chimique. L'Albanie a du pétrole, du charbon, du cuivre, du ferro-nickel; elle est le troisième producteur mondial de chrome, après l'Afrique du Sud et l'Union soviétique.

Je n'ai pas échappé aux inévitables visites d'usines. Partout, à la tréfilerie de cuivre de Shkodra comme au combinat métallurgique de Tirana, à l'usine de plastique de Durrës comme à l'usine d'outillage de précision de Korça ou au complexe du textile de Berat, on nous a parlé de « succès impressionnants », de « progrès constants », de « records batlus », de « développement ininterrompu ». Mais jamais on ne fournit d'indications chiffrées sur la production; on se contente de pourcentages, dont la portée ne peut pas être vérifiée. Les chiffres absolus sont secrets d'État.

À Shkodra, des caisses de fils de cuivre et de câbles, empilées dans une cour, étaient en partance pour Budapest. Sur la route de montage qui conduit au col de Thanës, nous avons suivi longuement un camion frigorifique poisons lourdement chargé. On nous l'a expliqué avec un brin de satisfaction: « Le commerce

extérieur est un puissant levier pour le développement des relations avec l'étranger. » Mais on ne nous a pas donné de détails sur le système de la « compensation » que les autorités de Tirana imposent notamment dans leurs transactions commerciales avec les pays de l'Ouest, pour récupérer des devises. C'est cette pratique qui a obligé, par exemple, depuis près de quatre ans, la Compagnie française des télécommunications radio-électriques à acheter de la sauce tomate ou des produits agro-alimentaires albanais, pour pouvoir exporter en Albanie du matériel électronique.

Depuis longtemps, l'agriculture a été entièrement collectivisée. On admet qu'il y eut d'après résistances parmi « les koulaks et les ennemis du pouvoir populaire ». Officiellement, les derniers paysans récalcitrants auraient été convaincus en 1968. On nous maintient à unifier dans des fermes d'État toutes les « coopératives agricoles simples », qui sont propriétés d'un groupe, et toutes les « coopératives de type supérieur », rassemblant plusieurs villages, dans lesquelles les investissements dans les crédits d'État sont déjà particulièrement importants, et où la rémunération se fait suivant les normes réalisées et non plus en journées-travail. Le but est le « passage de la propriété du groupe à la propriété de tout le peuple ».

L'État serait-il donc infailible? L'agronome René Dumont a mis en doute le bien-fondé du dogme de la mécanisation absolulement prioritaire; il a parlé, à propos des cultures en terrasse, d'« exploit technique dont on peut hésiter à affirmer la rentabilité »; il a évoqué la faible productivité du travail agricole albanais (1).

Un fait, en tout cas, ne peut être nié: les besoins essentiels des Albanais sont assurés. On mange à sa faim, sauf peut-être pour la viande. On ne fait pas la queue devant les magasins. Je n'ai vu qu'une seule file d'attente. C'était dans le quartier tsigane de Korça, où je m'étais aventuré le soir.

Les plans quinquennaux successifs ont donné la priorité aux biens de production, plutôt qu'aux biens de consommation. L'exposition « Albanie nouvelle », à Tirana, qui veut présenter des spécimens significatifs de tout ce qui se fabrique ou se transforme dans les ateliers et usines du pays, étale sous les yeux des visiteurs un éventail d'articles extrêmement variés; mais on y chercherait en vain des aspirateurs, des autocuiseurs ou des magnétoscopes. La télévision en couleurs, la machine à laver, l'appareil-photo restent encore peu répandus.

On est surtout frappé par la rareté des automobiles. La voiture indivi-

duelle est interdite. Il n'existe que des véhicules de fonction. Quand on entre sur le territoire albanais après avoir roulé en Yougoslavie parmi les milliers de voitures allemandes ou italiennes qui envahissent l'Adriatique, la route de la côte, on se croirait sur une autre planète.

Tout paraît calme, ordonné. Pourtant un petit détail, qui rompt la monotonie apparente de cet univers trop paisible, vient parfois attirer l'attention de l'observateur étranger. Un gamain qui mendie, à Tirana, non loin des grands bâtiments administratifs du gouvernement et du Parti. Un jeune qui essaie de vendre un melon en cachette aux touristes près du Restaurant de la Chasse, à Lezha.

Un ivrogne qui cuve son raki, étendu sur le trottoir, à Korça. Un vendeur de montres à la sauvette dans une rue commerçante de Durrës. Existerait-il encore des « marginaux » qui ne se consacrent pas entièrement à « l'édification intégrale de la société socialiste »? Sont-ils l'exception? ou bien sont-ils la bulle qui, en éclatant à la surface, révèle-t-elle des remous plus profonds? (1) Dumont, R. (1983). Finis les lendemains qui chantent... Albanie, Pologne, Nicaragua. Le Seuil; pp. 51, 73 et 308.

À Suivre
* Né en France Roger Rondeau, psychologue à la Direction de la Protection de la Jeunesse à Montréal, a publié Les groupes en crise? chez Mardaga (Bruxelles) et Fides (Montréal).

◆ Médecins

de la Santé et des Services sociaux donne certains résultats intéressants pour le recrutement et la rétention de médecins en régions éloignées. Mais ça ne règle pas le problème dans l'immédiat, dit-il. Les médecins demeurent toujours mal répartis sur l'ensemble du territoire québécois, ils ne viennent pas pratiquer en régions éloignées.

En attendant une politique gouvernementale rationnelle de la main-d'oeuvre médicale à l'échelle provinciale, le CRSSAT demande à la Corporation d'accorder des permis restrictifs spéciaux à des médecins étrangers pour répondre à des besoins urgents et immédiats.

L'an dernier, la Corporation en a accordé 13: seulement quatre de ces médecins sont déjà sur place. Les autres doivent arriver d'ici la fin de juin 1987. Maintenant, le Conseil régional en demande 12 autres. Six ra-

diologues, un urologue, deux psychiatres, un anesthésiste, un cardiologue et un neurologue ont déjà indiqué qu'ils étaient prêts à venir en Abitibi-Témiscamingue d'ici six mois. Dans ce groupe, il y a certains médecins qui ont été formés au Québec, d'autres qui sont des médecins étrangers prêts à venir pour quelques années trois à cinq ans.

« Certainement pas six radiologistes », a rétorqué le docteur Roy, qui s'est engagé tout au plus à étudier chaque cas en particulier.

Il y a actuellement en Abitibi-Témiscamingue aucun radiologiste régulier. Une équipe « volante » de 25 radiologistes de la région de Montréal vient les jours de semaine. En fin de semaine, omnipraticiens et spécialistes sur place lisent les radiographies, qui sont faites par des techniciens. Pour les cas plus difficiles, on doit attendre au lundi. « Serait-il juste et normal de continuer dans cette voie quand des milliers d'étudiants québécois se voient refuser l'admission à la faculté de médecine chaque année et que des dizaines de médecins québécois sont empêchés de se spécialiser à cause des contingents imposés par le gouvernement », demande le docteur Roy.

Les radiologistes dans la région viennent chercher entre \$ 1,5 à \$ 1,8 millions de revenus payés par la Régie de l'assurance-maladie en lectures de films radiologiques, précise M. Bergeron. Ne serait-il pas plus normal de donner cet argent à six radiologistes établis de façon permanente dans la région qu'à des itinérants, demande le CSSAT. Ce que le Conseil régional veut, c'est de décentraliser les sommes de la Régie de l'assurance-maladie.

« Nous pensons qu'avec les moyens de contrôle informatiques dont on dispose aujourd'hui, il serait facile d'accorder des sommes budgétaires par région et de contrôler l'utilisation. Chacune des régions serait alors en mesure de planifier l'utilisation de ces sommes et il n'en coûterait pas plus cher globalement au Trésor public actuellement », a soutenu le président du Conseil régional, M. Jean-François Thiboutot.

Le débat hier entre le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et les gens de la région de l'Abitibi-Témiscamingue était chargé d'émotion. Plusieurs sont sortis fort déçus de cette rencontre. « On a assisté à un dialogue de sourds », a déclaré M. Bergeron devant La Presse, résumant ainsi le sentiment de plusieurs.

THEATRE

- AUDITORIUM DE LA POLYVALENT-ANTOINE-DE-SAINT-EXUPERY: St-Léonard (321-7635) - "Voulez-vous jouer avec moi" de Marcel Aymard, le 8 nov.
BAR-THÉÂTRE DE LA DAME DE COEURS: 147, autoroute 20, Upton - "Une semaine de vacances" de Gisèle Bourret et Michel Paré, les ven. et sam. jusqu'au 6 déc. à 21h, souper-théâtre à 18h30.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) - "Été à l'étranger" de Ralph Burdman, traduction et m. en s. Jean-Louis Roux, du 5 nov. au 20 déc. mar. au sam. 20h.
CENTRE DU MOUVEMENT CRÉATIF: 878 rue Québec, Outremont (277-8320) - "Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « L'enfant mort sur le trottoir » de G. Fossy et « Concert à la carte » de X. Kroetz, dans une m. en s. de Odette Guimond, du 6 au 23 nov. du jeu. au dim. 20h30.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) - "Bilico" de Marco Micoine, m. en s. Daniel Valcourt, du 7 nov. au 21 déc., du mar. au dim. 20h30.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov. et 20 au 22 nov. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - "Le Temps d'un rêve" comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Colite, les dim. à 13h30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) - "Le caucasien chalcidien" de Bertolt Brecht, sous la dir. de Jack Langendik, du 6 nov. au 21 déc.
LES ÉTOILES: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) - "Rien à voir" de Bernard André, mise en espace Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - "Le crocodile" de Louise LaHaye, présentation de l'Arrière-Scène, et Les Productions Crocodile, (à partir de 5 ans) du 8 au 23 nov. sam. 15h, dim. 13h et 16h, 11 au 14 nov. 10h, et 13h30, 19 nov. 10h, 20-21 nov. 10h, et 13h30.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (362-4955) - "Le McGill Drama présente « La Tragédie du docteur Faust » de Christoph Marlowe, jeu. au sam. 13 au 15 nov.